



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE



Mobilisés pour la relance

Rapport d'activité et de développement
durable 2020 / 2021

- 02 Entretien croisé d'Éric Lombard et Olivier Sichel
- 05 Message de Sophie Errante
- 06 Les temps forts de l'année
- 08 Une mobilisation sans précédent
- 10 Une crise sanitaire et économique aux multiples enjeux
- 12 Une contribution massive à la relance
- 14 **Un modèle unique au service des Français**
- 16 Le groupe Caisse des Dépôts : une force de frappe inégalée au service des Français
- 18 Le groupe Caisse des Dépôts : une complémentarité au service de tous
- 20 Un modèle créateur de valeur partagée
- 22 Nos mandats spécifiques au service des Français
- 24 Une vision durable du monde de demain
- 26 Une gouvernance qui garantit stabilité et continuité
- 28 **Quatre priorités pour relancer la France**
- 30 Transition écologique : accélérer la transition vers une économie neutre pour le climat et la biodiversité
- 36 Développement économique : favoriser la croissance et un développement local
- 42 Cohésion territoriale et habitat : favoriser un développement équilibré des territoires
- 48 Cohésion sociale : accélérer et moderniser la mise en œuvre des politiques sociales
- 54 **Des leviers et des atouts structurants pour réussir**
- 56 Une politique renforcée au service des collaborateurs
- 58 Un acteur financier responsable
- 60 Des pratiques éthiques et transparentes
- 62 Des opérations internes à impacts maîtrisés
- 64 **Cahier des indicateurs**

Ce rapport porte sur le groupe Caisse des Dépôts et ses filiales consolidées. Depuis mars 2020, la Caisse des Dépôts détient 66 % du Groupe La Poste, qui est consolidé dans les résultats financiers et partiellement dans les indicateurs extra-financiers, avec un focus principal autour des axes de synergies entre les deux institutions.



2020 aura été marquée par une crise sanitaire sans précédent, impactant des pans entiers de l'économie mondiale. Avec une contraction de plus de 10% de son PIB, la France, comme ses voisins européens, a dû déployer des mesures de soutien d'urgence. Pour le tourisme et la culture bien sûr, mais aussi pour nos PME et TPE, les commerçants, l'industrie... Sur tous les fronts face à la crise, le groupe Caisse des Dépôts s'est mobilisé pour soutenir ces secteurs les plus touchés et porter un plan massif de relance aux côtés de l'État, intégrant pleinement la transition écologique tout en assurant la continuité de nos activités et services pour les Français.

Une année
**pas comme
les autres...**



ÉRIC LOMBARD

Directeur général
de la Caisse des Dépôts

26 milliards d'euros d'investissements pour relancer l'économie

OLIVIER SICHEL

Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts,
Directeur de la Banque des Territoires



Que reprenez-vous de cette année 2020 ?

É.L. : 2020 a été évidemment une année extrêmement complexe au niveau mondial, mais aussi pour notre pays, nos concitoyens, notre économie, et donc pour le groupe Caisse des Dépôts. Je retiens d'abord l'engagement de nos équipes, qui sont restées mobilisées, à distance pour une grande partie d'entre elles, sans jamais compromettre la proximité avec nos clients. Je suis très fier de ce que nous avons pu faire pour répondre à l'urgence et proposer une contribution concrète à la relance très rapidement, dès le mois de septembre 2020.

Nos cinq métiers, nos filiales et le Groupe La Poste, avec qui nous avons concrétisé notre rapprochement le 4 mars 2020, ont œuvré chacun dans leur domaine pour soutenir nos clients, nos partenaires, partout en France. Nous nous sommes organisés pour assurer la continuité de nos services auprès des citoyens, qu'il s'agisse de la gestion des régimes de retraite ou des missions de nos filiales, qui se sont retrouvées en première ligne. Nous avons investi 7 milliards d'euros en acquisition de titres de dettes des entreprises sur les marchés, un soutien très précieux pour nos entreprises.

Avec l'appui de nos fonctions support, nous avons pu piloter le Groupe avec sûreté depuis plus d'un an. Nos résultats, bien qu'impactés par la crise, restent positifs et nous permettent de verser une contribution au budget de l'État de 514 millions d'euros. Ils démontrent la robustesse de notre modèle et soulignent la mobilisation et la réactivité de toutes nos équipes. Avec plus de 50 milliards d'euros de fonds propres, la Caisse des Dépôts dispose toujours de ressources solides pour assurer ses missions d'intérêt général. La Caisse des Dépôts est toujours utile, mais elle l'est d'autant plus en période de crise. Nous avons été au rendez-vous l'an dernier, et nous le serons à nouveau en 2021 !

O.S. : Ce qui m'a le plus marqué durant cette année 2020, a été notre capacité collective à nous mobiliser très rapidement sur des mesures de soutien en urgence auprès de nos clients qui ont subi l'impact des confinements de plein fouet, tout en élaborant un plan de relance ambitieux et de long terme. Ces challenges ont été relevés avec succès par l'ensemble des équipes, tout en devant adapter et réorganiser leurs vies personnelles et en faisant preuve de soutien et de solidarité à l'égard de ceux qui ont eu des épreuves, notamment de santé, difficiles à vivre. C'est dans ce contexte que nous avons su et pu réagir très rapidement. D'abord pour soutenir les entreprises, les clientèles bancaires, le secteur public local, et bien entendu les territoires face à l'urgence, avec un ensemble de mesures que nous avons débloquées dès le mois de mars 2020. Avec Bpifrance, nous avons notamment monté un plan de 3,6 milliards d'euros en soutien au tourisme. Il faut souligner le très grand

succès du prêt garanti par l'État, le PGE. Ce prêt a été mis en place en trois semaines par les équipes de Bpifrance : 130 milliards d'euros ont été distribués. Enfin, nous avons mis en place des fonds de soutien, avec l'ensemble des régions, qui ont été extrêmement précieux pour soutenir les petites entreprises, ainsi que l'économie sociale et solidaire. Cette relation étroite qu'entretiennent nos directions régionales avec les conseils régionaux a été éminemment décisive pour que nous soyons très vite au rendez-vous des besoins des territoires.

Vous avez lancé un plan de relance de 26 Md€ en septembre. Où en sommes-nous ? Comment faire plus, accélérer ?

É.L. : À fin 2020, c'est-à-dire quatre mois après le lancement de notre plan de relance, nous avons déjà engagé 30 % des 26 milliards d'euros de nouveaux investissements sur nos fonds propres. Nous avons engagé 7,8 milliards d'euros pour répondre aux besoins du pays sur quatre priorités : la transition écologique, la cohésion sociale, le développement économique, la cohésion territoriale et le logement. Le contexte sanitaire reste encore compliqué, mais nous continuons de nous mobiliser en investissant, aux côtés des élus, des entreprises et de nos partenaires pour nous assurer que l'économie redémarre rapidement dès que les conditions le permettront. Et, j'en suis sûr, le pays est prêt économiquement et ne demande qu'à repartir. Nous sommes convaincus que nous pouvons faire de cette crise une opportunité pour répondre aux défis de demain et accélérer la transformation vers une économie plus durable et plus solidaire !

O.S. : Notre priorité pour la relance est de répondre aux besoins des territoires, tous touchés par la crise. Y compris – et peut-être même surtout – ceux qui étaient les plus attractifs. Notre ambition : les accom-

« Nous sommes convaincus que nous pouvons faire de cette crise une opportunité pour répondre aux défis de demain et accélérer la transformation vers une économie plus durable et plus solidaire ! »

ÉRIC LOMBARD / / /

« Nous avons voulu apporter des solutions en phase avec notre société et avons construit un plan de relance résolument digital, durable et participatif. »

OLIVIER SICHEL ///

pagner pour leur permettre de se transformer. Nous sommes convaincus que la territorialisation du plan de relance est essentielle pour déployer rapidement et efficacement notre soutien. Ainsi, le nombre de dossiers engagés par les directions régionales de la Banque des Territoires a été multiplié par 7,5 entre février 2020 et février 2021. À titre d'exemples de projets financés : rénovation thermique de l'école de Bellême dans l'Orne, acquisition par la métropole Toulon Provence Méditerranée de 90 bus GNV [gaz naturel pour véhicule], financement du schéma directeur immobilier du centre hospitalier au sein d'un quartier politique de la ville à Nîmes, poste de manager de commerce et solution de digitalisation du commerce de proximité à Morlaix, ou encore accompagnement de la Compagnie des Pyrénées afin de moderniser les stations de ski, souscription de titres participatifs par les organismes de logement social, création d'une foncière hôtelière à La Réunion et à Mayotte... Au-delà de nos fonds propres, nous mobilisons près de 70 milliards d'euros de prêts sur Fonds d'épargne sur la période, ainsi que des crédits d'ingénierie afin de répondre à tous leurs besoins.

Cette crise majeure fait-elle apparaître de nouvelles priorités, de nouveaux enjeux ?

É.L. : Cette crise est venue souligner l'urgence de répondre à des enjeux que nous connaissions déjà, comme l'inscription de notre économie dans une trajectoire zéro carbone. En tant qu'acteur du temps long, nous sommes engagés depuis plus de vingt ans

dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour les dix principes du Pacte mondial des Nations unies, auxquels je réitère ici mon soutien. Nous avons donc intégré à notre stratégie de nouveaux indicateurs extra-financiers pour piloter et renforcer l'impact de l'ensemble du Groupe sur le développement durable. Dans le cadre de la relance, nous intensifions nos financements en faveur d'une économie bas carbone et plus soutenable. Nous cherchons ainsi en priorité à transformer les secteurs les plus émetteurs (bâtiment, transport, énergie) et à accompagner les démarches des collectivités locales pour préserver la biodiversité par des actions sur la préservation des ressources (l'eau et les forêts notamment) et le recyclage des déchets. Mais nous ne faisons pas qu'accroître nos financements verts, nous accompagnons aussi les entreprises dans leur décarbonation, notamment en jouant pleinement notre rôle d'actionnaire engagé. Là aussi notre action porte ses fruits puisque, entre 2014 et 2020, l'empreinte carbone de nos portefeuilles d'actifs a été réduite d'un montant équivalent aux émissions, sur la même période, des villes de Lyon et Villeurbanne réunies.

O.S. : On constate depuis un an une véritable accélération des outils et usages numériques, qui ont été des leviers d'amortissement importants de la crise sanitaire avec le développement à grande échelle du télétravail ou du e-commerce. Cette tendance est irréversible. C'est pourquoi, en capitalisant sur notre rôle d'opérateur de plateformes d'intérêt général, nous avons voulu apporter des solutions en phase avec notre société et avons construit un plan de relance résolument digital, durable et participatif qui permette de répondre aux enjeux économiques, de souveraineté et de confiance numérique. Nous accélérons sur des programmes comme le déploiement du Très Haut Débit (THD), l'investissement dans la e-santé, le soutien à la digitalisation des commerces, le lancement d'une nouvelle plateforme digitale visant à valoriser les synergies entre les différents opérateurs touristiques français, etc. En matière d'infrastructures par exemple, le plan France Très Haut Débit de la Banque des Territoires vise, avec 150 millions d'euros de prêts et 120 millions d'euros d'investissements, à étendre la couverture du THD fixe, à compléter la couverture THD mobile et à sécuriser les réseaux. En matière d'usages, nous finançons et pilotons la mise en place de hubs territoriaux pour un numérique inclusif afin de mieux coordonner les démarches locales en matière de lutte contre l'illectronisme. Cette stratégie, impulsée avant la crise, prend tout son sens au service du quotidien des Français. Elle est complétée par l'action du Groupe La Poste, qui fait du numérique un levier de croissance et de transformation important pour les prochaines années.



SOPHIE ERRANTE
Présidente de la Commission
de surveillance / Députée
de Loire-Atlantique

Le renforcement de notre mission d'intérêt général

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE À DE NOMBREUX ÉGARDS. ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU RAPPROCHEMENT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET DE LA POSTE; ANNÉE DE CRISE SANITAIRE, QUI NOUS TOUCHE ENCORE PLEINEMENT EN CE DÉBUT 2021; ANNÉE D'APPROFONDISSEMENT, ENFIN, DES POLITIQUES PUBLIQUES PORTÉES PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS.

Actrice des politiques publiques, sociales, solidaires, durables et de l'innovation, la Caisse des Dépôts a été aussi au cœur du déploiement des mesures exceptionnelles mises en place depuis mars 2020 à travers toute la France. J'ai souhaité accompagner la consolidation de son rôle d'acteur majeur de soutien de la vie économique de notre pays et dans tous les territoires. Les aides et le soutien apportés tant aux collectivités qu'aux associations ou aux acteurs du secteur privé ont permis de renforcer encore le rôle fondamental de la Caisse des Dépôts : celui d'un tiers de confiance. Avec près de 26 milliards d'euros qui seront investis dans les prochaines années, la Caisse des Dépôts a été, une nouvelle fois, un catalyseur, permettant d'augmenter l'intensité des interventions dans les territoires, autant qu'un vecteur de stabilité et de résilience dans un contexte hautement fragilisant pour les collectivités et toutes les citoyennes et tous les citoyens de notre pays.

Avec la Banque des Territoires, dont j'ai soutenu la création dès mon arrivée, des solutions sur mesure de conseil et de financement ont été apportées aux collectivités locales pour répondre à leurs besoins. Cette dynamique a été portée avec une préoccupation essentielle : toujours plus de facilité, de proximité et de rapidité dans les rapports avec les acteurs des territoires. Sur l'ensemble des missions conduites par le Groupe, la Commission de surveillance a exercé un contrôle ambitieux, soucieux d'explorer, grâce à l'ensemble de ses compétences, les champs opérationnels, juridiques, financiers de chaque opération, sans jamais en oublier le sens et le réalisme.

En tant que parlementaire, engagée sur mon territoire, comme à l'échelle nationale, le réalisme, la responsabilité, la prudence, l'intérêt général et social sont résolument ancrés dans mon approche. Je sais que l'égalité des chances est la voie de notre réussite commune et que l'exemplarité doit guider notre action, individuelle comme collective. C'est dans cet état d'esprit que j'aborde mon deuxième mandat à la tête de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, irremplaçable pour préparer l'avenir, investir, s'adapter, évoluer.

Les temps forts de l'année

Initiée par le rapprochement historique avec le Groupe La Poste et l'intégration de SFIL au sein du périmètre de la Caisse des Dépôts, l'année 2020 a été placée sous les signes de l'urgence pour apporter des solutions aux populations et à nos clientèles les plus touchées, et de la mobilisation générale pour préparer la relance.

3

8 avril Lancement des fonds Relance Durable France en faveur des ETI et PME

La Caisse des Dépôts et de grands assureurs français lancent de nouveaux fonds pour apporter aux entreprises, petites, moyennes et ETI, des fonds propres et de la dette pour leur permettre de renforcer la souveraineté industrielle de la France, et notamment dans les secteurs du tourisme et de la santé.

2

25 mars Déploiement des premières mesures d'urgence

La Banque des Territoires lance une série de mesures exceptionnelles à destination de ses clientèles professions juridiques, de la Sécurité sociale, des acteurs des secteurs du tourisme, des transports et de l'ESS. Dans le même temps, Bpifrance, déploie un « pont aérien de cash » d'une ampleur inédite auprès des entreprises, via la garantie par l'État de 300 Md€.

1

4 mars Un nouveau périmètre pour le groupe Caisse des Dépôts

Suite à la finalisation des opérations d'intégration du Groupe La Poste, puis de SFIL en fin d'année, la Caisse des Dépôts change d'échelle et devient l'opérateur de référence des services publics de proximité. Avec l'Établissement public, la Banque des Territoires, Bpifrance, La Poste, La Banque Postale, SFIL et CNP Assurances, c'est un pôle 100 % public qui émerge et qui a un impact fort dans le quotidien et dans le parcours de vie des Français.



3



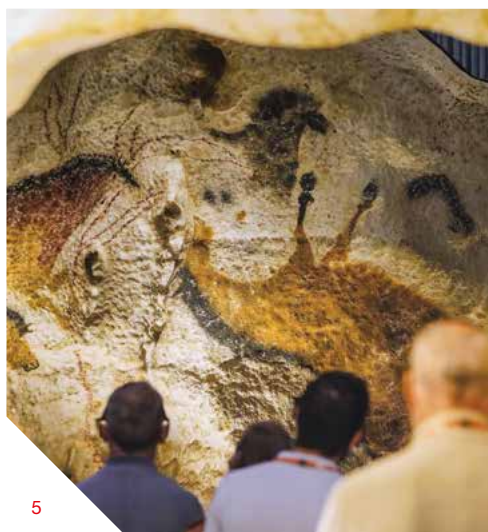
1



2



4



5



6

4

6 mai Lancement de la plateforme Mon Parcours Handicap

La Caisse des Dépôts et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) lancent, pour le compte de l'État, la plateforme d'information, d'orientation et de services, « Mon Parcours Handicap » pour apporter un soutien au parcours de vie des personnes en situation de handicap, en commençant par l'insertion professionnelle.

5

14 mai Annonce du plan tourisme

Pour venir en aide au secteur du tourisme, très impacté par les conséquences de la crise sanitaire, Bpifrance et la Banque des Territoires mobilisent une enveloppe globale de 3,6 Md€ d'ici à 2023 en financement, investissement et accompagnement, à destination des professionnels du secteur.

6

7 septembre Présentation du plan de relance

La Caisse des Dépôts présente son plan de relance et mobilise 26 Md€ d'investissements en capital d'ici à 2024 autour de quatre priorités : financer la transition

écologique et énergétique, soutenir les entreprises et l'économie, renforcer la cohésion sociale, agir pour le logement et les territoires.

Une mobilisation sans précédent

Tout au long d'une année particulièrement complexe et éprouvante, les équipes de la Caisse des Dépôts, des filiales et du Groupe La Poste sont restées mobilisées, en distanciel le plus souvent, pour assurer la continuité de service et maintenir la proximité avec nos clients et nos partenaires. Cet engagement sans faille a permis de répondre à l'urgence et de proposer très rapidement une contribution massive à la relance.

1

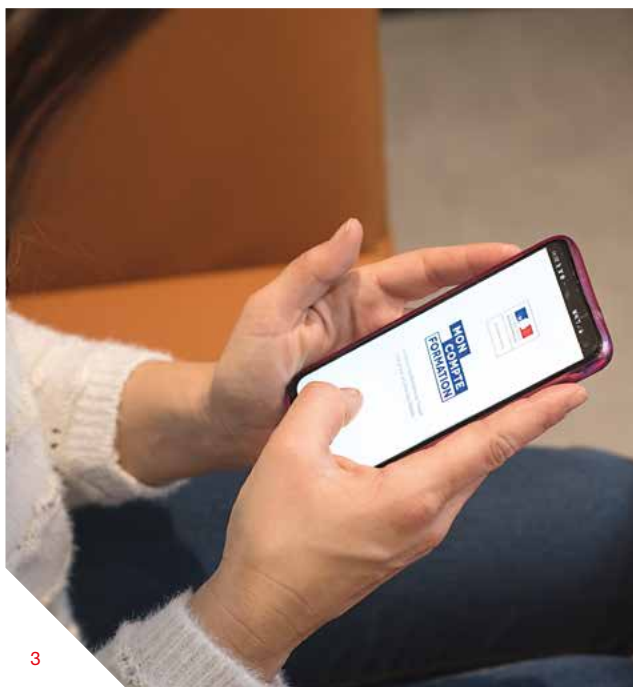
Télétravail

Dès l'annonce du confinement le 17 mars, la Caisse des Dépôts accélère l'équipement informatique de tous ses collaborateurs et bascule en télétravail sur l'ensemble de ses implantations. Elle déploie rapidement des solutions techniques pour garantir la continuité de service et maintenir le lien au sein des équipes. Fin 2020, plus de 90 % des collaborateurs de la Caisse des Dépôts sont en télétravail. Cette évolution majeure de l'organisation et des modes de fonctionnement a été formalisée dès septembre dans un nouvel accord relatif à la qualité de vie au travail.





2



3



4

2

Continuité de l'activité

Toutes les équipes de la Caisse des Dépôts et du Groupe ont œuvré chacune dans leur domaine pour répondre à l'urgence et être utiles aux Français. Elles sont restées mobilisées, en distanciel, sans jamais compromettre la proximité avec nos clients, nos partenaires, et ont assuré la continuité de nos services auprès des citoyens, qu'il s'agisse de la gestion des régimes de retraite, de la distribution des colis, des transports, de la distribution d'énergie, de l'accueil et de l'hébergement d'urgence.

3

Digitalisation des services

Le développement à grande échelle des outils et usages numériques est une tendance irréversible à laquelle la Caisse des Dépôts s'est adaptée en digitalisant certaines de ses prestations. Elle donne ainsi accès au grand public et à ses clientèles à différentes plateformes d'intérêt général, comme « Mon compte formation » et, plus récemment, « Mon Parcours Handicap ».

4

Engagement et solidarité

En plus des plans d'urgence qu'elle déploie pour ses clientèles et ses partenaires, la Caisse des Dépôts met en place des lignes de financements exceptionnels pour la Sécurité sociale et participe, avec La Banque Postale,

à la distribution de prestations sociales à 4 millions de Français. En 2020, les équipes des gestions d'actifs ont investi 7 Md€ en titres de dettes pour soutenir les entreprises.

Une crise sanitaire et économique aux multiples enjeux

2020 aura été marquée par une crise sanitaire sans précédent, entraînant des pans entiers de l'économie mondiale et de la société dans l'inconnu. Ces bouleversements impactent notre rapport au monde et notre quotidien, que ce soit dans nos manières de vivre, de consommer ou dans nos modes de fonctionnement, et nos échanges, avec l'avènement du digital.



1

« L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de Covid-19, qui a bouleversé sensiblement le contexte économique et financier. »

« En France, le PIB a reculé de -8,2% (contre +1,5% en 2019), soit une contraction presque trois fois plus importante qu'en 2009 lors de la "grande crise financière". Eu égard à l'ampleur de cette récession, l'économie a été résiliente grâce aux mesures de politique économique (monétaires, budgétaires ou dispositifs de type prêts garantis par l'État) qui ont limité l'impact de la crise sur les défaillances, l'emploi et le revenu des ménages.

Parallèlement, les forces désinflationnistes (faible demande de matières premières, de biens et services, déstockage de biens) ont entraîné un reflux de l'inflation, celle-ci passant de 1,5% en décembre 2019 à 0,0% en décembre 2020.

Sur les marchés financiers, les prix des actifs reflètent le recul de la création de richesse, mais, partiellement, grâce aux mesures mises en place par les autorités de politique économique. Le taux de l'OAT 10 ans finit l'année à -0,34%, en baisse de -46 pb par rapport à fin 2019 en raison de l'augmentation sensible des achats d'obligations par la BCE et de perspectives de politique monétaire durablement accommodantes. Le CAC 40 a baissé de -7,14% en 2020. Après un début de chute sensible au moment du premier confinement, le marché boursier s'est redressé, en accentuant la dynamique positive à l'automne en raison de l'émergence des vaccins, qui permet d'anticiper une fin de la pandémie. »

YANN TAMPEREAU / / /

Chef économiste - Responsable des Études économiques et financières de la Caisse des Dépôts

2

« Les Français ont compris qu'il n'y avait pas de plan B mais un seul plan A, la transition durable. »

« Souvenez-vous du débat sur le monde d'après qui a animé le premier confinement. Il portait l'idée que la pandémie allait changer nos modes de production et de consommation et a entraîné les appels à la relance verte. Un an plus tard, le débat s'est fragmenté, mais les changements sont inexorables. Les risques liés à l'approvisionnement dans les usines du monde sont maintenant connus.

En séparant les consommations essentielles et non essentielles, le gouvernement a amené des changements profonds de rapport à l'achat impulsif qui se mesurent dans l'épargne accumulée par les Français. Impuissants face à la déferlante sanitaire, ces derniers espèrent reprendre la main sur leurs choix de consommation et d'épargne. Ces nouveaux désirs se traduisent dans les enquêtes, mais aussi dans les Caddie, qui se remplissent avec de plus en plus de produits qui affichent les meilleurs nutri-scores et sont souvent bio. Sur l'épargne, l'envolée des produits financiers durables, qui tutoient les 500 milliards d'euros et dont les encours ont augmenté de 66% en un an, témoigne de cette envie d'avoir un impact positif. Tous ces signaux clignotent dans le même sens. Ils indiquent qu'une grande partie des Français sont prêts à des changements radicaux du moment qu'ils leur servent à construire une résilience future plus respectueuse de l'environnement et des humains. Et les villes moyennes retrouvent une nouvelle attractivité! »

ANNE-CATHERINE HUSSON-TRAORÉ / / /

Directrice générale de Novethic

2



3

3

« Crise sanitaire et digitalisation »

« Depuis un an, la livraison se substitue aux restaurants, la visioconférence aux salles de réunion, la téléconsultation à un grand nombre de rendez-vous médicaux. Pour accompagner ce développement accéléré des usages digitaux, encourager la relance économique et apporter des réponses aux enjeux de souveraineté et de confiance numérique, la Caisse des Dépôts a construit un plan de relance intégrant un volet numérique conséquent. Grâce à ce plan résolument digital, durable et participatif, la Banque des Territoires étend sa feuille de route (e-santé, digitalisation des commerces...) et accélère la transformation numérique des territoires. La Caisse des Dépôts conforte ainsi son positionnement en tant qu'opérateur de plateformes de référence sur chacun de ses métiers, en s'appuyant sur ses succès internes (la plateforme Banque des Territoires ou la plateforme Next, qui est au service des collaborateurs) et externe (Mon compte formation). Cette stratégie, impulsée avant la crise, prend tout son sens au service du quotidien des Français. Elle est complétée par l'action du Groupe La Poste, qui fait du numérique un levier de croissance et de transformation important pour les prochaines années. »

BENOÎT PARIZET / / /

Directeur de la Stratégie digitale de la Banque des Territoires

Une contribution massive à la relance

« Déjà 7,8 Md€ de fonds propres investis en 2020 pour la relance. »

Née d'une crise et conçue pour faire face aux crises, la Caisse des Dépôts est aujourd'hui au rendez-vous et apporte une contribution massive au plan de relance national en mobilisant 26 Md€ de fonds propres sur les quatre prochaines années. Résolument engagée en faveur d'une relance durable, elle déploie son plan d'action autour de quatre axes prioritaires, qui touchent le quotidien des Français : la transition écologique, le logement, le soutien aux entreprises et la cohésion sociale. Elle concentre son action sur les secteurs où ses expertises sont fortes et où elle peut exercer un vrai effet levier afin d'avoir un impact maximum dans la relance et d'investir, dans les deux ans à venir, plus de 80 % des fonds mobilisés.

De septembre à décembre 2020, en quatre mois, 7,8 Md€ ont déjà été engagés en fonds propres, soit 30 % du plan de relance, aux côtés des élus, des entreprises et de nos partenaires, avec un objectif : faire de cette crise une opportunité pour accélérer la transformation de notre économie et répondre aux défis

de demain vers une économie plus durable et plus sociale!

Au-delà de cette injection de fonds propres, la Caisse des Dépôts mobilise aussi l'épargne des Français qu'elle gère pour répondre aux besoins des bailleurs sociaux et du secteur public local sur le long terme à hauteur de 70 Md€ sur la période, tandis que Bpifrance poursuit son financement des entreprises à hauteur de 85 Md€.

La Caisse des Dépôts se mobilise ainsi pour financer la transition écologique et lutter contre le réchauffement climatique, renouveler ou rénover les grandes infrastructures (ponts, réseaux ferroviaires), financer les nouvelles mobilités (pistes cyclables, réseaux de bus propres) et les équipements collectifs (réseaux de chaleur, de froid, d'eau).



26 milliards d'euros d'investissements en capital

6,3 Md€ pour la transition écologique et énergétique

en accélérant la transition vers une économie neutre pour le climat et la biodiversité.

11,1 Md€ pour la cohésion territoriale et l'habitat

en œuvrant pour la construction et la rénovation de logements pour tous, et le développement équilibré des territoires.

8,3 Md€ pour le soutien des entreprises

en les finançant et les accompagnant pour favoriser la croissance et un développement local inclusif, conserver les emplois et en créer de nouveaux.

500 M€ pour renforcer la cohésion sociale

en accélérant et modernisant la mise en œuvre des politiques sociales.

Un plan spécifique de 40 milliards d'euros pour le climat

Dans le cadre du plan climat, la Banque des Territoires et Bpifrance mobiliseront 40 Md€ sur 2020-2024 en faveur des secteurs prioritaires de la transition écologique (rénovation énergétique des bâtiments, mobilité, énergie renouvelable...), soit près du quart de l'ensemble de leurs financements sur la période.

Répondre à tous les enjeux de territoires

La Caisse des Dépôts décline son plan de relance dans différents secteurs prioritaires pour une mobilisation à la fois en fonds propres, en financement et en accompagnement pour une reprise durable et solidaire de tous les territoires.



Un modèle unique au service des Français

S'appuyant sur un modèle unique qui garantit stabilité et continuité, la Caisse des Dépôts œuvre depuis 205 ans au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Grâce au rapprochement avec La Poste, elle devient l'opérateur de référence des services publics de proximité et renforce ses capacités d'intervention financières pour accélérer la transformation vers une économie plus durable et plus solidaire.





Le groupe Caisse des Dépôts : une force de frappe inégalée au service des Français



Mission

La Banque des Territoires accompagne les territoires et leurs acteurs en proposant des solutions adaptées aux enjeux locaux : conseil, prêts et investissements en capital. Elle s'adresse aux collectivités, organismes de logement social, entreprises publiques locales, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers avec l'ambition d'agir pour des territoires plus inclusifs, plus durables, plus attractifs et plus connectés.

Gestions d'actifs

Mission

Les Gestions d'actifs (GDA) gèrent l'ensemble des placements financiers de la Caisse des Dépôts, issus des bilans du Fonds d'épargne et de la Section générale. Premier gérant d'actifs de statut public avec 200 milliards d'euros d'encours d'actifs sous gestion, GDA investit dans toutes les classes d'actifs, directement ou au travers de ses filiales.

Politiques sociales

Mission

La direction des retraites et de la solidarité est devenue, en mars 2021, la direction des politiques sociales (DPS) avec une ambition : faire de la Caisse des Dépôts un opérateur de référence de la cohésion sociale. Aux côtés du métier historique de gestion des retraites publiques se sont ajoutés ces dernières années la formation professionnelle et le handicap. Désormais, les domaines du grand âge et de la santé rejoignent les enjeux stratégiques de la Caisse des Dépôts.



+ de 1200 Md€

LE BILAN AGRÉGÉ* DU GROUPE

* Bilan agrégé groupe Caisse des Dépôts comptes consolidés en normes IFRS + Fonds d'épargne en normes françaises après élimination des opérations réciproques.

DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES

Gestion des participations stratégiques ■

Mission

La direction des participations stratégiques a en charge les opérations d'acquisition et de cession, ainsi que le pilotage actionnarial d'une vingtaine de sociétés dont la Caisse des Dépôts est actionnaire de référence; ces sociétés sont des acteurs majeurs des secteurs banque et assurance, immobilier et tourisme, mobilité, énergie et ingénierie.



bpi**france**

Mission

Bpifrance est une banque publique d'investissement détenue par la Caisse des Dépôts et l'État. Elle finance les entreprises à chaque étape de leur développement, en crédit, garantie et fonds propres. Pour les start-up, PME et ETI, elle développe une offre de conseil, de formation, de mise en réseau, et un programme d'accélération.

49,29%

Détention Caisse des Dépôts

LE GROUPE LA POSTE

Mission

Acteur de proximité, ancré dans les territoires, le Groupe La Poste accompagne tous les Français en offrant des services utiles et adaptés à leurs besoins. Il accompagne les grandes transitions écologique, territoriale, démographique et numérique qui impactent la société et a l'ambition d'apporter proximité humaine, confiance et soutien à ses clients, particuliers et entreprises.

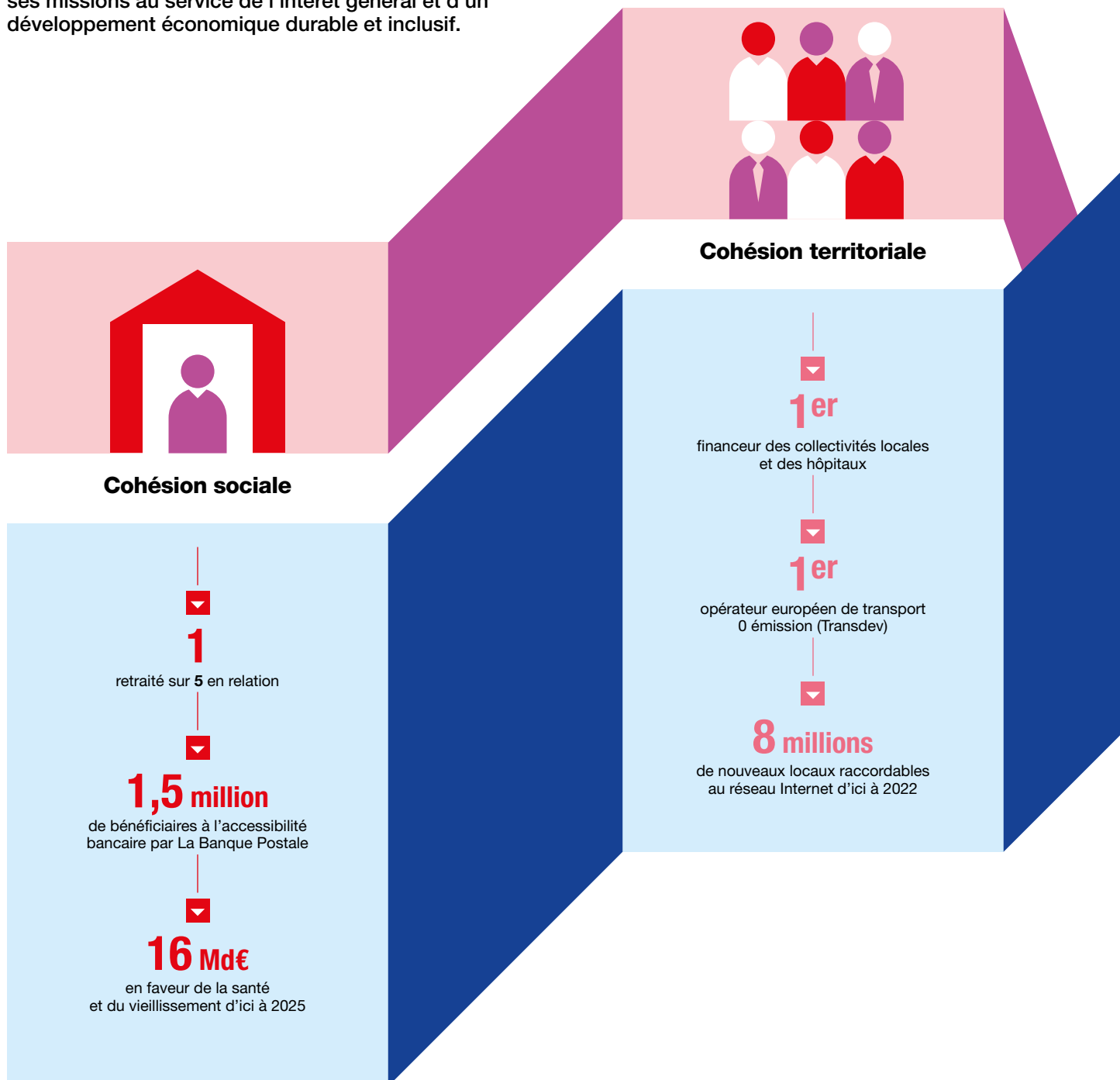
66%

Détention Caisse des Dépôts



Le groupe Caisse des Dépôts : une complémentarité au service de tous

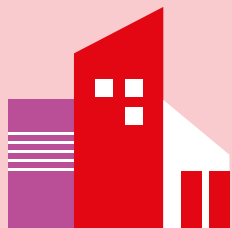
Avec l'intégration de SFIL et du Groupe La Poste, le groupe Caisse des Dépôts devient l'opérateur de référence des services publics de proximité. Il dispose de nouveaux leviers de croissance pour accompagner les politiques publiques et renforcer ses missions au service de l'intérêt général et d'un développement économique durable et inclusif.



1^{er}
financier
du logement social

525 000
logements en gestion
(CDC Habitat)

500 000
logements sociaux
supplémentaires financés
d'ici à 2024

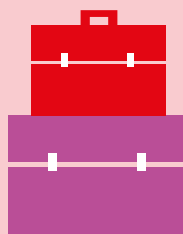


Habitat

14,9 Md€
de soutien à l'export pour les entreprises

66 500
PME/ETI/TPE soutenues financièrement
(hors prêts garantis par l'État)

2,2 Md€
de flux annuel à destination
des entreprises innovantes d'ici à 2024



Développement économique

Un modèle créateur de valeur partagée

Mission

4 LEVIERS

intégrant nos contributions aux objectifs de développement durable à la relance



Une gestion 100% utile et responsable de l'épargne des Français

Nos ressources

CAPITAL HUMAIN

- 119000 collaborateurs dans le monde (hors Groupe La Poste), dont 6880 à l'Établissement public en France
- Mixité des statuts public et privé

CAPITAL FINANCIER

- 51 Md€ de fonds propres
- 285 Md€ d'épargne centralisée
- 60 Md€ de dépôts réglementés

CAPITAL RELATIONNEL

- Établissement public placé sous le contrôle et la garantie du Parlement (« Foi publique »)
- 16 directions régionales, 36 antennes et directions régionales déléguées
- Opérateur de plateformes d'intérêt général au service des politiques sociales

CAPITAL IMMATÉRIEL

- Plus de 200 ans d'engagement au service de l'intérêt général et du développement économique du pays
- Tiers de confiance avec plus de 65 mandats gérés dans le domaine de la protection sociale
- 4 entités dédiées à la recherche

BILAN AGRÉGÉ (1) DE 1 242 Md€

RESSOURCES DE LA CDC

576 Md€

DE DÉPÔTS, dont :

- épargne réglementée du Fonds d'épargne : 285 Md€
- La Banque Postale : 182 Md€
- autres dépôts bancaires et réglementés : 81 Md€

51 Md€

DE FONDS PROPRES, dont :

- groupe Caisse des Dépôts : 39 Md€
- Fonds d'épargne : 12 Md€

131 Md€

DE DETTES (REFINANCEMENT) À LONG TERME

380 Md€

DE PROVISIONS TECHNIQUES (CNP ASSURANCES)

22 Md€

D'ÉMISSIONS À COURT TERME

82 Md€

D'AUTRES PASSIFS

(1) Section générale (comptes consolidés en normes IFRS) + Fonds d'épargne (en normes françaises).

La Caisse des Dépôts utilise une partie des fonds qui lui sont confiés, l'épargne réglementée des Français et les dépôts des professions juridiques, pour financer des projets d'intérêt général par des prêts et des investissements en capital. Une partie de ces ressources est aussi investie dans des actifs financiers gérés de manière responsable afin d'assurer la liquidité et la rémunération des fonds confiés tout en participant au financement de l'économie. Les actifs financiers et ses participations stratégiques contribuent également par leurs résultats au financement de ses missions d'intérêt général.

Agir sur tous les territoires au service du développement durable et de la cohésion sociale

- ▶ Des financements au service de l'intérêt général
- ▶ Des placements de long terme pour l'économie
- ▶ Des mandats hors bilan gérés pour l'État et les opérateurs publics

UTILISATION DES RESSOURCES

435 Md€

DE PRÊTS, dont :
 - Banque des Territoires (logement social, politique de la ville, secteur public local) : 192 Md€
 - La Banque Postale : 168 Md€

19 Md€
DE PARTICIPATIONS

657 Md€
DE PLACEMENTS FINANCIERS

59 Md€
DE PLACEMENTS À COURT TERME

72 Md€
D'AUTRES ACTIFS

777 M€
RÉSULTAT AGRÉGÉ 2020

POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 42% de réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles actions côtés depuis 2014
- 1,43 GW de capacité de production renouvelable financés, soit les besoins de 524 000 foyers
- 13,2 Md€ de mobilisation en faveur de la transition énergétique

POUR LA COHÉSION TERRITORIALE ET L'HABITAT

- 88 252 logements sociaux rénovés pour 197 000 personnes bénéficiaires
- 1,2 million de locaux raccordables au Très Haut Débit financés
- 2240 projets au soutien des villes moyennes (Action cœur de ville) depuis le début du programme

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 70% des portefeuilles d'investissement orientés sur la France
- 20,5 Md€ de financements octroyés à 33 000 entreprises
- 8 Md€ investis pour moderniser l'industrie

POUR LA COHÉSION SOCIALE

- 718 000 nouvelles pensions liquidées
- Création de la plateforme d'intérêt général « Mon parcours handicap »
- 1 million de formations « Mon compte formation » financées

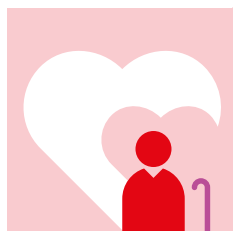
POUR NOS COLLABORATEURS

- Nouvel accord sur la qualité de vie au travail
- 92/100 à l'index d'égalité femmes/hommes
- 89% des collaborateurs ayant bénéficié d'une formation

Nos missions créatrices de valeur (données 2020)

La Caisse des Dépôts intervient également au travers de mandats spécifiques réalisés pour le compte de tiers, de l'État et des autorités de tutelle. Ces mandats stratégiques, qui n'apparaissent pas dans son bilan financier, concernent les retraites, le handicap, la formation professionnelle, ainsi que les Programmes d'investissements d'avenir (PIA) et le Grand Plan d'investissement (GPI).

Nos mandats spécifiques au service des Français



Retraites

La Caisse des Dépôts recouvre les cotisations des employeurs et des actifs, calcule et verse les pensions des retraités et assure l'information des employeurs, actifs et retraités.

au 31/12/2020

63 000

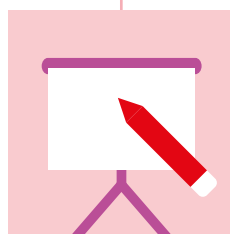
employeurs

7,4 millions

d'actifs

30,4 Md€

de pensions versées à 4 millions de retraités



Formation

La Caisse des Dépôts calcule les droits acquis au titre du compte personnel de formation (CPF); permet aux salariés, aux travailleurs indépendants et aux demandeurs d'emploi de trouver une formation certifiante, de s'inscrire, de solliciter un financement complémentaire et de payer en ligne.

au 31/12/2020

38 millions

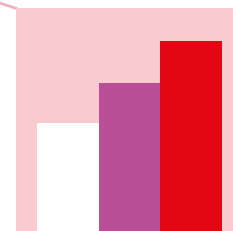
de comptes alimentés

18 060

organismes de formation référencés, 309 600 formations certifiantes en catalogue

1 013 000

formations financées en 2020 pour un montant global de 1,4 Md€



Financement de l'économie

Au sein des programmes investissements innovants mis en place par l'État, la Caisse des Dépôts et Bpifrance...

PIA de l'État

- + de 5 000 projets accompagnés
- 3 axes majeurs : démonstrateurs territoriaux, transformation digitale, transformation des compétences
- 8,2 Md€ engagés depuis 10 ans

57 Md€

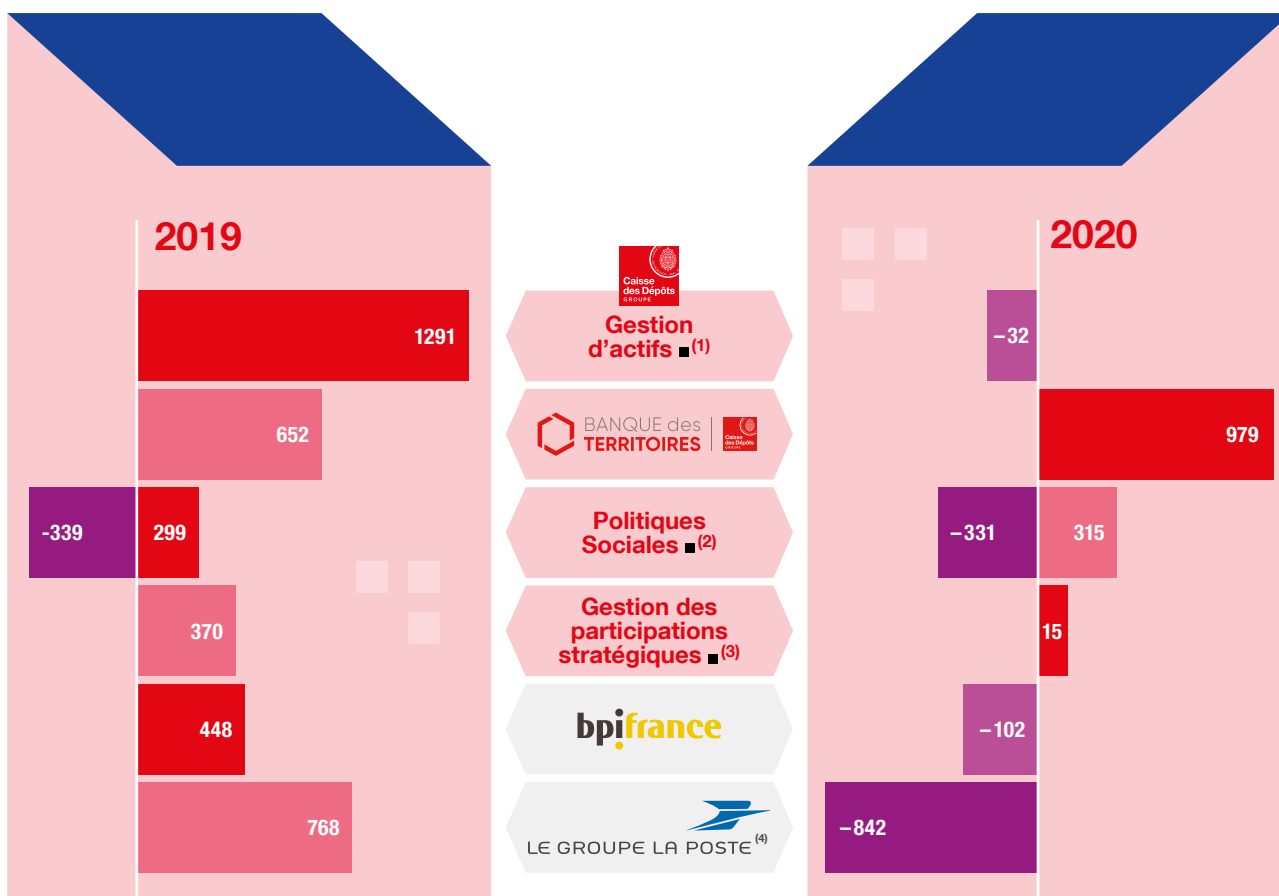
- Grand Plan d'investissement
 - Neutralité carbone
 - État numérique
- Compétitivité par l'innovation
 - Accès à l'emploi

23 Md€

gérés par le groupe Caisse des Dépôts pour le compte de l'État

Données clés

Résultat agrégé par métier (2019-2020)



(1) Résultat social, dont dotation/reprise au FRBG du Fonds d'épargne (reprise de 670 M€ en 2020, contre une dotation de 267 M€ en 2019)
 (2) Chiffre d'affaires (en +) / Charges nettes (en -)
 (3) Hors impact exceptionnel SFIL en 2020 (+ 19 M€)
 (4) Hors impact exceptionnel opération La Poste (+ 978 M€ en 2020, contre - 625 M€ en 2019)

Indicateurs financiers

51 Md€

Fonds propres agrégés⁽¹⁾
 (dont **12 Md€** de fonds propres sociaux pour le Fonds d'épargne et **39 Md€** de fonds propres consolidés Caisse des Dépôts)

777 M€

Résultat agrégé⁽²⁾
 (dont **210 M€** de résultat net pour le Fonds d'épargne et **566 M€** de résultat net part du groupe Caisse des Dépôts)

514 M€

Contribution au budget de l'État
 (dont **286 M€** de versements au titre du résultat consolidé Groupe et **228 M€** de contribution représentative de l'impôt sur les sociétés Caisse des Dépôts)

Notation financière

AA/Aa2/AA

Identique à celle de l'État français

Notation extra-financière

72/100

Vigeo Eiris
 2nd de son secteur en 2020

C

ISS ESG
 Parmi les leaders sectoriels en 2020 (statut « prime »)

A+

UN PRI
 Performance maximale sur le volet « Stratégie et gouvernance » en 2020

11/100

Sustainalytics « Risque faible » en 2021

(1) Section générale (comptes consolidés en normes IFRS) + Fonds d'épargne (en normes françaises).
 (2) Les participations intégrées globalement sont principalement La Poste, SFIL, CDC Habitat, Transdev, Icade, CDA et EGIS. Les participations mises en équivalence sont principalement Bpifrance, RTE, GRT-Gaz et CNR.

Une vision durable du monde de demain

Le groupe Caisse des Dépôt porte les enjeux de développement durable au cœur de ses valeurs et de ses missions. Ce positionnement irrigue les orientations stratégiques de ses métiers et la manière dont les activités sont conduites. En 2020, les sujets extra-financiers sont pleinement intégrés dans le pilotage du plan de relance.



Un engagement ancré dans les missions du Groupe

Définies par la loi comme « groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays [...] qui remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques », la Caisse des Dépôts et ses filiales ont l'ambition d'**agir sur tous les territoires pour la cohésion sociale et le développement durable**. Cette identité se traduit par la recherche systématique de la création de valeurs plurielles, à la fois financière, immatérielle et sociétale.

Le Groupe promeut également ses valeurs en externe. Pionnier de l'engagement responsable, la Caisse des Dépôts est signataire du **Pacte mondial des Nations unies et des Principes pour l'investissement responsable** depuis leur création, respectivement en 2000 et en 2006, et membre fondateur de **Net-Zero Asset Owner Alliance** pour la décarbonation des portefeuilles depuis 2019.

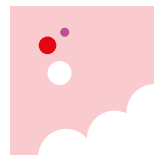


Une politique durable transversale et co-construite

Pour chacune des dimensions du développement durable, le Groupe s'attache à développer des cadres de pilotage communs, mettre en cohérence les pratiques opérationnelles et développer des synergies pour accroître l'effet de levier des interventions. La politique durable du Groupe irrigue ainsi l'ensemble des processus de pilotage du Groupe, des plus opérationnels jusqu'aux plus stratégiques :

- ses orientations sont **impulsées par les instances de gouvernance** (Comité exécutif et Commission de surveillance) qui en réalisent une revue annuelle ;

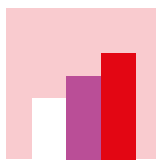
- sa définition est **co-construite** avec les métiers, les filiales, les fonctions support, ainsi que les parties prenantes internes et externes du Groupe (experts et think tanks, collectivités locales, entreprises, ONG, banques publiques de développement...). Ainsi, en 2020, le comité des parties prenantes du Groupe, présidé par le directeur général, a passé en revue, en juin, la politique climat, et en novembre, le plan d'action biodiversité du Groupe ;
- son bon déploiement est accompagné par **l'intégration progressive des indicateurs extra-financiers dans le pilotage stratégique à moyen terme** du Groupe, les outils métiers (notamment de sélection des opérations d'investissement) et la formation des équipes. En 2020, l'intéressement des collaborateurs de l'Établissement public inclut ainsi un critère sur le déploiement du plan d'action ODD.



Une contribution active aux ODD intégrée au pilotage stratégique

Pour mieux piloter sa contribution aux objectifs de politiques publiques, le Groupe a choisi, depuis fin 2019, d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) à son pilotage stratégique. Pour cela, il a défini des plans d'action pour chacune des cibles les plus pertinentes par rapport à ses activités. Ces derniers sont assortis d'engagements chiffrés, validés début 2021 par les instances de gouvernance. Ces engagements :

- sont formulés sous forme d'indicateurs de résultat et d'impact dès que possible, avec des cibles généralement à cinq ans (2020-2024) ;
- portent à la fois sur les mobilisations financières, les activités opérationnelles et les politiques internes, des métiers et des filiales ;
- sont intégrés dans les outils de pilotage financier (programmation financière, lettre d'objectifs des filiales, avis lors des comités d'engagement...) et le pilotage du plan de relance du Groupe lancé en 2020 ;
- feront l'objet d'une revue annuelle par les instances de gouvernance.



Une maîtrise des risques extra-financiers

Le Groupe prend en compte à la fois les risques extra-financiers que le contexte fait porter sur son activité et les externalités négatives ou positives que lui-même génère. Au titre de leur impact sur les risques financiers, la direction des risques du Groupe intègre des risques RSE, notamment climatiques, dans la cartographie globale des risques du Groupe et dans le cadre d'appétit au risque. Parallèlement, les décisions d'investissement et les comités d'engagements intègrent des analyses extra-financières.



Une 3^e obligation durable émise par la Caisse des Dépôts

En septembre 2020, l'Établissement public a lancé avec succès sa troisième obligation durable d'un montant de 500 millions d'euros d'une maturité de 5 ans. Les fonds levés visent à financer 90 % de projets environnementaux et 10 % de projets sociaux dans des secteurs fondamentaux (énergie renouvelable, immobilier vert, mobilité durable, accès au numérique, santé et médico-social). Gage de transparence et d'exemplarité, la liste exhaustive et nominative des projets éligibles a été fournie en amont de l'émission.

POUR EN SAVOIR PLUS,
les principales cibles du Groupe en matière des ODD sont détaillées dans le cahier des indicateurs.

DOCUMENT EN TÉLÉCHARGEMENT
– le rapport d'engagement sociétal.

DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIS (ODD) INTÉGRÉS À LA STRATÉGIE

Référentiel international constitué de 17 objectifs et 169 cibles, les ODD définissent un cadre de travail vers un avenir meilleur pour tous d'ici à 2030. À l'échelle du Groupe, 8 ODD ont été identifiés comme prioritaires (faisant l'objet d'une dynamique d'amélioration stratégique) et 5 comme significatifs (faisant l'objet d'une vigilance) articulés à 4 axes stratégiques. Chacun des ODD prioritaires fait l'objet de plans d'action assortis d'engagements chiffrés concrets.

8 ODD prioritaires



5 ODD significatifs



Une gouvernance qui garantit stabilité et continuité

Les règles de gouvernance de la Caisse des Dépôts ont été fixées par la loi lors de sa création en 1816 et répondent à deux principes : indépendance de la Commission de surveillance et autonomie du directeur général. Ces deux instances assurent la stabilité du Groupe et la continuité de ses actions.

COMITÉ EXÉCUTIF



ÉRIC LOMBARD
Directeur général
de la Caisse des Dépôts



OLIVIER SICHEL
Directeur général délégué
de la Caisse des Dépôts
et Directeur de la Banque
des Territoires



CATHERINE MAYENOBE
Secrétaire générale du groupe
Caisse des Dépôts



NICOLAS DUFOURCQ
Directeur général
de Bpifrance



OLIVIER MAREUSE
Directeur des Gestions d'actifs
et des Fonds d'épargne



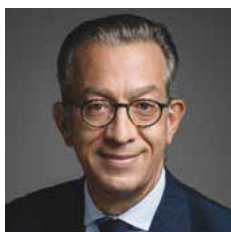
MICHEL YAHIEL
Directeur des politiques
sociales



**VIRGINIE
CHAPRON-DU-JEU**
Directrice des finances
du groupe Caisse des Dépôts



PIERRE CHEVALIER
Directeur juridique et fiscal
du groupe Caisse des Dépôts



PAUL PENY
Directeur des ressources
humaines du groupe
Caisse des Dépôts



SOPHIE QUATREHOMME
Directrice de la communication
du groupe Caisse des Dépôts



NATHALIE TUBIANA
Directrice des risques
du groupe Caisse des Dépôts



ANTOINE SAINTOYANT
Directeur des participations
stratégiques du groupe
Caisse des Dépôts



La Commission de surveillance

PRÉSIDENTE
DE LA COMMISSION
DE SURVEILLANCE

Comité stratégique
Comité des investissements
Comité du Fonds d'épargne
Comité d'audit et des risques
Comité des nominations
et des rémunérations

- Elle garantit la bonne gestion du Groupe
- Elle adopte le budget de l'Établissement public
- Elle garantit la mise en œuvre de ses missions d'intérêt général
- Elle délibère sur les orientations stratégiques, la politique durable et l'appétence aux risques du Groupe

AUTONOMIE
ET CONTRÔLE

- Elle pilote le Groupe et les activités de ses métiers
- Elle élabore les comptes prévisionnels et propose le budget de l'Établissement public
- Elle arrête les comptes sociaux et consolidés
- Elle propose l'organisation générale
- Elle fixe les orientations en matière de politique durable et suit la gestion des risques financiers et extra-financiers du Groupe

Comité exécutif

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA CDC

La direction générale de la CDC



Une Commission de surveillance indépendante

Le Groupe est constitué de la Caisse des Dépôts, établissement public, et de filiales et participations stratégiques intervenant dans le domaine concurrentiel. La Commission de surveillance veille à la bonne gestion du Groupe et à la mise en œuvre de ses missions d'intérêt général. Son rôle a été renforcé avec la loi Pacte de 2019, qui a également modifié sa composition (désormais paritaire [40 % de femmes] avec 17 membres, dont 15 sont indépendants et 2 représentent les collaborateurs). La Commission de surveillance est présidée par une députée. Elle s'appuie sur un règlement intérieur et plusieurs comités spécialisés visant à renforcer sa capacité de surveillance⁽¹⁾.

Un directeur général autonome

Le directeur général de la Caisse des Dépôts est nommé pour cinq ans par décret du président de la République après audition devant les commissions des finances du Parlement. Il dispose de pouvoirs de gestion étendus et d'une grande autonomie vis-à-vis de l'exécutif, qui ne peut le relever de ses fonctions qu'après avis de la Commission de surveillance. Il est personnellement responsable de la gestion des fonds confiés à la Caisse des Dépôts.

Comité exécutif

Le comité exécutif, présidé par le directeur général de la Caisse des Dépôts, est le principal organe de pilotage

du groupe Caisse des Dépôts. Il reflète les métiers qui constituent le cœur des activités du Groupe et suit les performances opérationnelles de la Caisse des Dépôts en veillant à la bonne adéquation de son offre aux besoins de ses clients, partenaires et usagers.

Quatre dispositifs de contrôle interne et externe

- Surveillance de la Commission de surveillance
- Dispositif de contrôle interne
- Supervision prudentielle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
- Contrôle de la Cour des comptes

Quatre dispositifs d'encadrement et de transparence des rémunérations

- Plafonnement de la rémunération du directeur général par décret
- Plafonnement volontaire de celles des directeurs de l'Établissement public membres du comité exécutif
- Encadrement des indemnités versées aux commissaires surveillants
- Publication annuelle des rémunérations des dirigeants du Groupe

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTER :

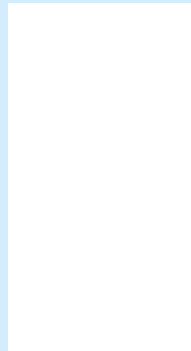
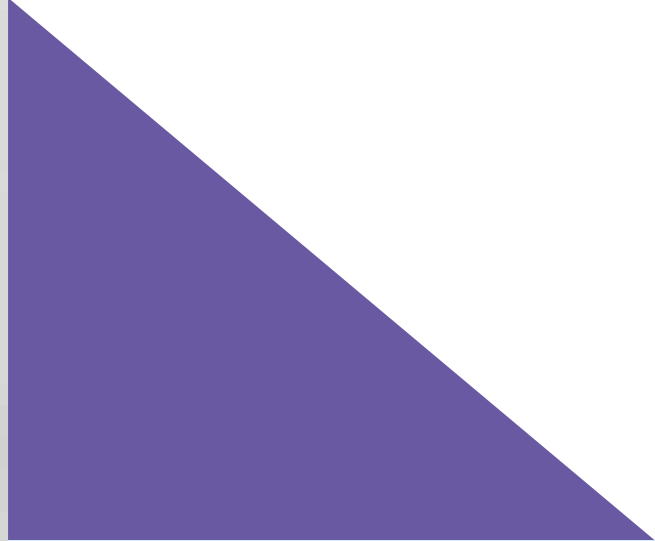
- le chapitre associé du rapport d'engagement sociétal ;
- le rapport au Parlement 2020 ;
- la page « Gouvernance » du site Internet.

(1) Le comité d'audit et des risques (depuis 2003) ; le comité du Fonds d'épargne (depuis 2003) ; le comité des investissements (depuis 2008) ; le comité des nominations et des rémunérations (depuis 2019) ; le comité stratégique (depuis 2019).

Quatre priorités pour relancer la France

Face à la crise, le groupe Caisse des Dépôts renouvelle son ambition d'agir sur tous les territoires au service du développement durable et de la cohésion des territoires, et s'engage massivement pour la relance. Il souhaite répondre aux urgences du pays en accélérant et en concentrant ses investissements en fonds propres sur ses domaines d'expertise afin d'en maximiser les impacts. D'ici à 2024, il articulera ses interventions autour de quatre axes prioritaires : la transition écologique, le développement économique, la cohésion territoriale et le logement, la cohésion sociale.



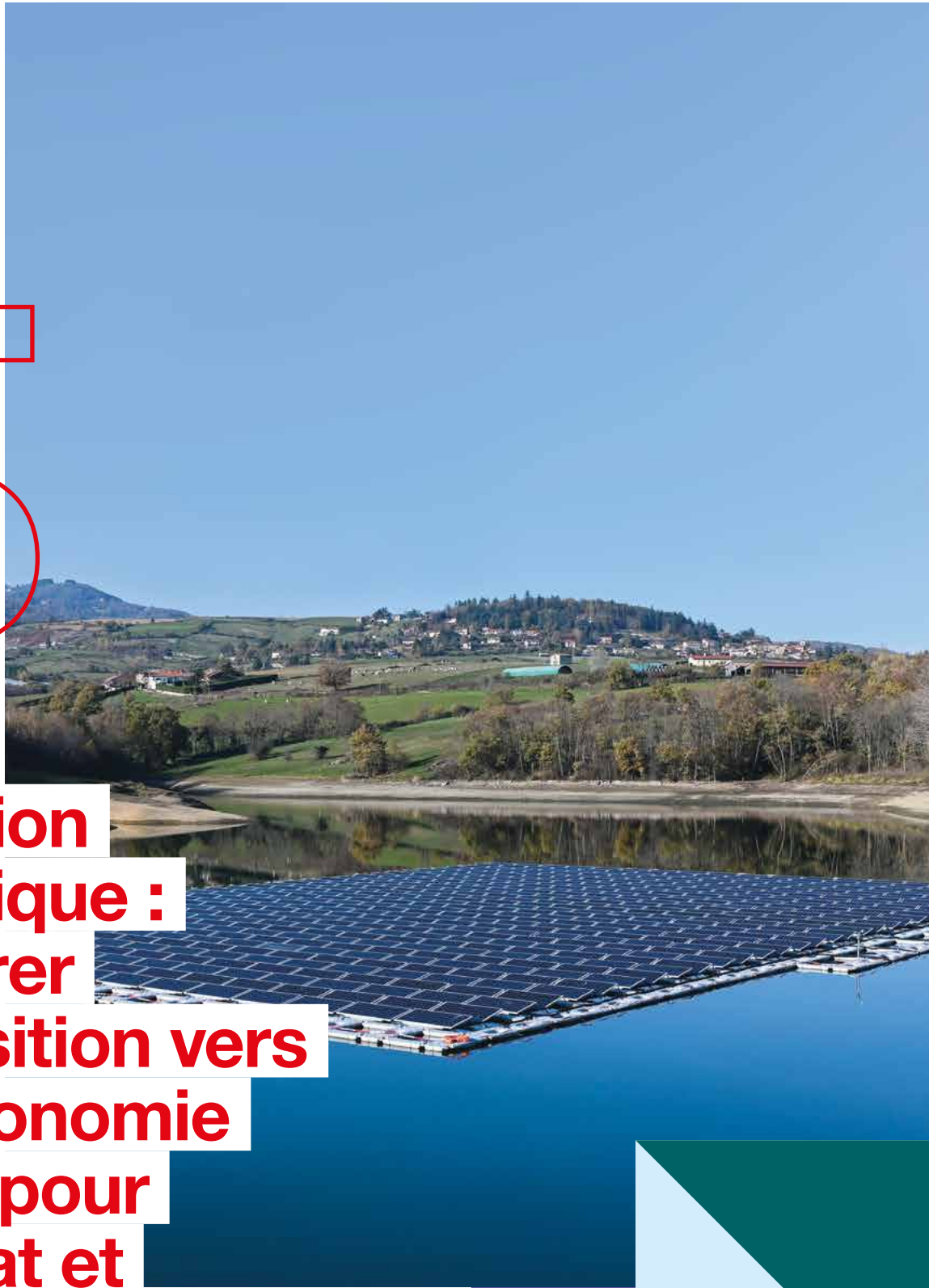




PRIORITÉ

01

**Transition
écologique :
accélérer
la transition vers
une économie
neutre pour
le climat et
la biodiversité**



Face à l'urgence écologique, le Groupe s'engage pour une transition juste vers une économie neutre pour le climat et la biodiversité. Il vise la mise en œuvre des objectifs de l'Accord de Paris, et leur traduction dans la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), par un alignement de l'ensemble de ses activités sur un scénario de limitation à 1,5 °C du réchauffement climatique.

5 engagements climat renforcés

Au travers de sa politique climat, revue annuellement, et de ses déclinaisons sectorielles (charbon, pétrole et gaz, immobilier, transport), le Groupe s'engage à :

1. accroître ses financements verts : la Banque des Territoires et Bpifrance mobiliseront 40 milliards d'euros entre 2020 et 2024 dans un plan climat en faveur de la relance verte, soit 25 % de leurs flux financiers sur la période. Cela représente 50 % de financements supplémentaires par rapport à la cible 2018-2020, dont l'objectif a été atteint à 100 %. En intégrant également SFIL et le Groupe La Poste, le nouvel objectif atteint 60 milliards d'euros, représentant près de 15 % des besoins de financements de la SNBC sur la période;

2. éliminer progressivement ses financements néfastes pour le climat : fin 2020 puis juin 2021, le Groupe a renforcé sa politique d'exclusion pour sortir du charbon et adopté de nouvelles lignes directrices sur le pétrole et le gaz, dont l'exclusion des nouveaux investissements et financements de projets *greenfield* d'infrastructures pétrolières, et l'exclusion des entreprises et projets exposés aux hydrocarbures non conventionnels;

3. agir sur la décarbonation des entreprises : la Caisse des Dépôts vise la neutralité de ses portefeuilles financiers d'ici à 2050 et joue systématiquement un rôle d'actionnaire engagé auprès des entreprises qu'elle a en portefeuille pour les inciter à faire évoluer leur modèle. Après des premières cibles de -20 % entre 2014 et 2020 très largement dépassées, elle s'est engagée en 2021 sur la réduction supplémentaire de 20 % de l'empreinte carbone de ses portefeuilles actions cotées et obligations d'entreprise, et de 15 % de l'intensité carbone de son immobilier de placement entre 2019 et 2025, dans le cadre de la Net-Zero Asset Owner Alliance, dont elle est membre fondateur.

Le Groupe agit également au travers d'outils d'accompagnement des entreprises (Bpifrance) et de solutions d'ingénierie et de conseil (Banque des Territoires, SCET, Egis);

4. évaluer et gérer les risques climatiques (physiques et de transition) : depuis 2018, ces risques sont progressivement intégrés dans la gestion des risques du Groupe, dans les analyses risques des contreparties et dans la cartographie en cours de l'exposition de l'ensemble du bilan. Le Groupe s'attache également à évaluer l'impact de scénarios globaux avec, en 2020, la réalisation d'un *stress test* climatique en ligne avec les préconisations de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR);

5. neutraliser progressivement les émissions de ses activités opérationnelles et de son fonctionnement interne (voir page 60).

4 nouveaux axes en faveur de la biodiversité

La Caisse des Dépôts a adopté son premier plan d'action biodiversité début 2021, un an après avoir rejoint la plateforme « Entreprises pour la Nature – Act4nature », puis la coalition « Finance for Biodiversity ». Complété par les engagements de ses filiales, ce plan repose sur quatre axes :

1. mesurer son empreinte sur la biodiversité, et tout d'abord l'empreinte de l'ensemble de ses portefeuilles d'actifs d'ici à 2024, à l'aide du Global Biodiversity Score développé par CDC Biodiversité;

2. réduire ses impacts négatifs directs et indirects en interrogeant les entreprises dont elle est actionnaire à raison de deux secteurs d'activité par an d'ici à 2024, en intégrant des critères associés à la biodiversité dans sa sélection des projets financés et en ne détenant que des actifs forestiers gérés durablement (labellisés PEFC ou FSC) et des actifs immobiliers neutres en termes d'artificialisation des sols;

3. accroître ses impacts positifs : avec une mobilisation de 3 milliards d'euros par la Banque des Territoires sur la période 2020-2024 pour la collecte et le recyclage des déchets, la gestion et l'assainissement de l'eau, la reconversion de friches industrielles, l'adaptation au dérèglement climatique...;

4. faciliter la recherche et la formation au travers de la mission Économie de la biodiversité confiée à sa filiale CDC Biodiversité.

Transition

DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT
 – Politique climat des métiers financiers
 – Section « Transition écologique » du rapport d'engagement sociétal
 – Plaquette des offres TEE de la Banque des Territoires

60 Md€

EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ENTRE 2020 ET 2024, soit près de 15 % des besoins de financement de la SNBC (Groupe)

20%

DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE SUR L'EMPREINTE CARBONE des portefeuilles de placements financiers de l'Établissement public entre 2019-2025, en vue d'une décarbonation complète avant 2050

Zéro

INVESTISSEMENT DANS DES ENTREPRISES avec une exposition > 10 % de leur CA au charbon ou aux énergies fossiles non conventionnelles et sortie du charbon thermique d'ici à 2030 pour l'OCDE, 2040 pour le reste du monde.

En 2020, le Groupe a mobilisé 13,3 Md€ de ses financements et investissements pour la transition écologique. Parallèlement, il a poursuivi la décarbonation de ses portefeuilles financiers et de ses activités.

Mobilité durable

Entre 2020 et 2024, le Groupe s'est engagé à mobiliser 2 Md€ pour la mobilité durable dans le déploiement de 50 000 bornes de recharge, l'aménagement de pistes cyclables, le financement de 11 000 nouveaux véhicules propres et le verdissement des infrastructures de transport. En 2020, 2028 bornes de recharge, 24 points d'avitaillement pour flotte hydrogène, et l'équivalent de 65 000 places pour des véhicules verts ont déjà été financés.



Rénovation énergétique des logements et bâtiments publics

La rénovation énergétique des bâtiments des logements et bâtiments publics et privés est un axe fort du plan climat de la Banque des Territoires et de Bpifrance. Entre 2020-2024, l'objectif est la rénovation énergétique de 200 000 logements sociaux, soit près d'un tiers de l'objectif SNBC, ainsi que de 3,5 millions de m² de bâtiments privés et publics, en particulier écoles et hôpitaux. En 2020, pour la seule Banque des Territoires, 1,6 Md€ de prêts ont été signés, dont 613 M€ issus du « plan logement 2 » pour 27 000 logements sociaux et 232 000 m² de bâtiments publics rénovés thermiquement.



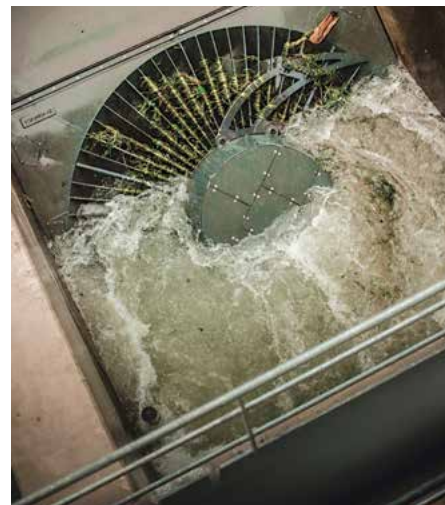
Énergies renouvelables

Entre 2020 et 2024, 14,5 Md€ seront déployés pour la croissance des énergies renouvelables avec un objectif de 8,8 GW de nouvelles capacités de production financées, soit 36 % de l'objectif établi par la Programmation pluriannuelle de l'énergie nationale (PPE). En 2020, la Banque des Territoires a déjà contribué au financement de 1,43 GW de capacité de production renouvelable (éolienne, photovoltaïque, méthanisation), soit les besoins de 524 000 foyers.



Eau – Économie circulaire

Plus de 260 M€ de prêts spécifiques en faveur du traitement de l'eau et des déchets, et des investissements ont été déployés par la Banque des Territoires, pour 15 000 tonnes de déchets valorisés et 161 programmes « eau et assainissement » soutenus, pour 890 000 usagers concernés. Parallèlement, près de 400 M€ de prêts verts ont été financés par le dispositif SFIL/La Banque Postale pour 2 millions de tonnes de déchets collectés et 47 000 km de réseau d'eau concernés.



VERS LA NEUTRALITÉ DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

L'ambition du Groupe de contribuer à la neutralité carbone d'ici à 2050 inclut également ses filiales, qui disposent majoritairement déjà de leurs propres cibles de réduction a minima compatibles avec les accords de Paris. CDC Habitat visait une consommation moyenne de son parc de logements de 150 kWh/m²/an d'ici à 2020, cible atteinte avec un an d'avance. Icade s'est engagé

à réduire de 45 % l'intensité carbone de sa foncière tertiaire et a déjà atteint 40 % de cet objectif en 2020. Transdev vise à augmenter la part de la flotte verte de 50 % par rapport à 2017. Enfin, neutre en carbone depuis 2012, La Poste vise le « zéro émission » en mettant en place une livraison 100 % propre dans 225 villes en Europe, dont 22 métropoles françaises.

Transition écologique des entreprises

En 2020, les multiples solutions de Bpifrance pour accélérer la transition écologique des entreprises et soutenir l'innovation durable ont permis l'accompagnement de 874 entreprises, la mobilisation de 1,2 Md€ en faveur des green techs, la signature de 279 Diag ÉcoFlux, sans oublier les prêts économies d'énergie (PEE) dédiés à l'efficacité énergétique des PME/TPE.

Empreinte carbone des portefeuilles

Entre 2014 et 2020, l'empreinte carbone des portefeuilles a d'ores et déjà été réduite de 42 % pour les actions cotées détenues en direct (Gestion d'actifs, Bpifrance et CNP Assurances), et de 69 % pour les obligations d'entreprises (Gestion d'actifs), soit des objectifs initiaux de réduction de 20 % largement dépassés vers la neutralité carbone des portefeuilles!

ALEXIS MASSÉ
Président du Forum pour
l'investissement responsable (FIR)



PIERRE DUBREUIL
Directeur général de l'Office
français de la biodiversité



BENOÎT LEGUET
Directeur général de 14CE



**SAGARIKA
CHATTERJEE**
Directrice Climat des PRI,
Co Lead COP26 High Level
Climate Champions



Quel rôle de la finance pour une relance verte et juste ?

Les principaux enjeux

S.C. : Investisseurs, banques, entreprises, collectivités... nous devons créer une dynamique pour la décarbonation de l'économie en amont de la COP26 sur le climat. C'est l'objectif de « Race to Zero », la campagne mondiale de l'ONU qui représente 509 villes, 23 régions, 2 162 entreprises et 127 des plus gros investisseurs, dont la Caisse des Dépôts. Pour les acteurs financiers, les leviers d'action comprennent le plaidoyer politique, le financement de projets verts, l'engagement actionnarial et la décarbonation du portefeuille, avec l'objectif d'accompagner la transition de tous les secteurs.

B.L. : Pour la rénovation énergétique des bâtiments, la mobilité ou la production d'énergie, les montants qui figurent dans les plans de relance annoncés au niveau français correspondent, dans les grandes lignes, aux besoins d'impulsion publique que nous identifions dans nos études pour aboutir aux 13 à 17 milliards d'euros de financements additionnels par rapport à 2019. Il va maintenant falloir déployer ces montants. Surtout, maintenir après 2022 l'effort public réalisé dans le cadre du plan est nécessaire, mais pas suffisant : il devra doubler à horizon dix ans selon nos estimations. Il faut donc anticiper dès maintenant l'après du plan de relance.

A.M. : Les investisseurs doivent aussi s'assurer de la transition juste, respectueuse des femmes et des hommes, de notre économie, encore loin de la neutralité carbone, vers un nouveau modèle de développement. Il s'agit d'une lourde responsabilité. En matière environnementale, des avancées réelles sont en cours en matière climatique qu'il faut prolonger en matière de biodiversité, d'eau et de déchets. Le social ne doit pas demeurer le parent pauvre. Il faut développer les méthodologies et les financements à impacts sociaux.

« Les investisseurs doivent aussi s'assurer de la transition juste, respectueuse des femmes et des hommes, de notre économie. »

ALEXIS MASSÉ / / /

Les leviers d'action, clés de réussite

S.C. : En tant qu'investisseur, il est essentiel de se fixer des objectifs ambitieux et clairs de contribution à une neutralité carbone globale. Pour être efficaces et crédibles, les cibles doivent porter sur une échéance à court terme et se baser sur des scénarios scientifiquement reconnus. Lancée en 2019, la Net-Zero Asset Owner Alliance, soutenue par l'ONU, propose exactement cela avec des engagements 2025 encadrés par un protocole public de fixation des cibles et des règles de suivi claires. Décrit comme modèle d'excellence par le Secrétaire général de l'ONU, il a été suivi par la Net-Zero Asset Managers Initiative et l'UN Net-Zero Banking Alliance en avril 2021. La Caisse des Dépôts en est l'un des membres fondateurs et a publié ses cibles associées de décarbonation de ses portefeuilles financiers en mars.

« Il est essentiel de se fixer des objectifs ambitieux et clairs de contribution à une neutralité carbone globale. »

SAGARIKA CHATTERJEE / / /

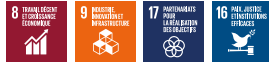
P.D. : L'investissement fait également pleinement partie des leviers qui doivent être mobilisés pour préserver la biodiversité et les services écosystémiques qu'elle rend. Mettre en œuvre les changements transformateurs préconisés par la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) implique notamment de réduire les pressions majeures qui la menacent (dont le changement d'usage des sols, la pollution, le changement climatique, la surexploitation des ressources...). Comme l'indique le récent rapport « Doter la France d'une culture commune de l'investissement à impact », la finance, soit en accompagnant l'innovation, soit en restreignant l'accès pour les projets néfastes, peut accélérer les mutations attendues.

« La finance, soit en accompagnant l'innovation, soit en restreignant l'accès pour les projets néfastes, peut accélérer les mutations attendues. »

PIERRE DUBREUIL / / /

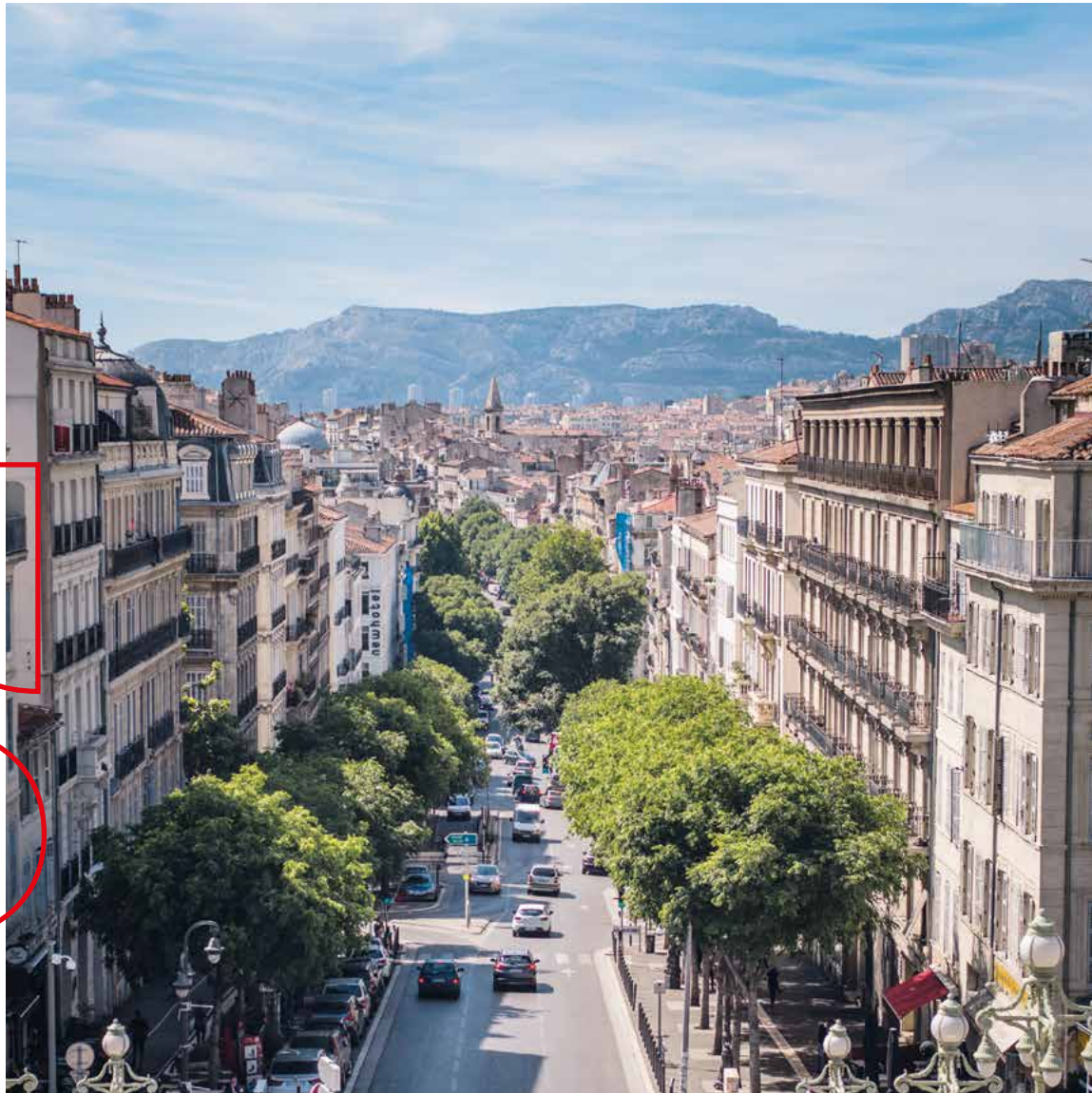
B.L. : Injecter de l'argent public ne suffit pas ! Les financements publics doivent venir entraîner des financements privés et accompagner l'ensemble des acteurs. En tant qu'acteur public, opérationnaliser le volet climat du plan de relance passe aussi par créer les conditions de développement de projets bas carbone. Pour le logement, il s'agit par exemple de favoriser des projets ambitieux de rénovation globale plutôt que des actions aux impacts limités. Pour la mobilité, les infrastructures de recharge et d'avitaillement sont un préalable indispensable au déploiement privé des véhicules bas carbone. Les collectivités, et la Caisse des Dépôts qui les accompagne, ont un double rôle clé à jouer : porter elles-mêmes des projets bas carbone, mais aussi assurer le bon déploiement des plans de relance sur les territoires aux côtés de l'État.

P.D. : En matière de biodiversité, les projets les mieux élaborés et à fort impact se construisent au plus près des territoires, avec une implication des acteurs économiques, des citoyens et des élus. La Caisse des Dépôts, par ses implantations et son histoire, est à l'interface des parties prenantes et a un rôle à jouer. Elle peut stimuler les changements attendus par les financements qu'elle octroie ou non, ainsi que le prévoit son plan d'action établi au titre du programme « Entreprises engagées pour la nature ».



PRIORITÉ

SD



**Développement
économique :
favoriser
la croissance et
un développement
local**

Le Groupe intervient massivement pour financer notre économie, accompagner les entreprises et les collectivités sur tous les territoires. Les objectifs visés : s'engager pour la relance, être un investisseur de long terme, intervenir auprès de tous les acteurs économiques, y compris les plus fragiles, et exercer un maximum d'effet d'entraînement.

Soutenir toutes les entreprises, y compris les PME et TPE

Le Groupe déploie une double approche : consolider, financer et accompagner, d'une part, investir pour le long terme, d'autre part. Il est présent auprès d'entreprises de toutes tailles, y compris les plus petites. Les Gestions d'actifs détiennent sur le long terme des portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises dont les encours s'élèvent à près de 76 milliards d'euros en 2020. Bpifrance intervient selon des principes formalisés dans une doctrine publique. En 2020, il a notamment ciblé près de 28 milliards d'euros de financements, investissements et garanties auprès de plus de 66 500 TPE/PME et ETI, accompagné 955 entreprises dans leur projet d'export... sans compter le dispositif de soutien pour la crise de prêts garantis par l'État (PGE).

Renforcer les filières clés et soutenir l'industrie sur les territoires

Dans le cadre du plan de relance, la Banque des Territoires mobilise plus de 1 milliard d'euros (800 M€ en fonds propres et 250 M€ en prêts sur Fonds d'épargne) en direction de l'industrie, à travers quatre priorités : un immobilier industriel adapté aux besoins du secteur, la transition énergétique de l'industrie, la mutation de la formation et l'accompagnement des régions dans leur stratégie, dans le cadre notamment du programme Territoires d'industrie. Bpifrance s'est également engagé à soutenir l'innovation et l'industrie à hauteur respectivement de 2,2 milliards d'euros et de 8 milliards d'euros par an d'ici à 2024. En 2020, elle a soutenu plus de 110 000 entreprises du secteur de l'industrie et plus de 6 200 entreprises innovantes.

Développer des infrastructures durables, essentielles au développement du tissu économique

Le Groupe vise à étendre la couverture très haut débit fixe et mobile en zones peu denses en octroyant des conditions financières attractives à des opérateurs télécoms. L'objectif est ainsi de financer plus de 8 millions de locaux professionnels et résidentiels raccordables, couvrant 55 % des réseaux d'initiative publique (RIP) en France. En 2020, 270 milliards d'euros ont ainsi été investis, pour 1,2 million de locaux professionnels raccordés en fibre optique jusqu'au domicile.

Revitaliser les centres des petites et moyennes villes

Pour relancer l'activité économique et commerciale des « cœurs de ville », la Banque des Territoires accompagne la revitalisation des centres-villes de 222 villes moyennes et 1 000 petites villes. Elle déploie également un plan commerce, avec le financement de 100 foncières de redynamisation ayant pour objet la création et l'installation de 6 000 commerces de proximité d'ici à 2024. En 2020, 44 foncières de ce type sont déjà en activité.

DES INTERVENTIONS VISANT UN EFFET DE LEVIER ET D'ENTRAÎNEMENT

De par leur positionnement de tiers de confiance, les entités du Groupe permettent de mobiliser des fonds privés tiers. En 2020, plus de 10 Md€ de ressources tierces ont été levées auprès d'investisseurs institutionnels, partenaires privés, investisseurs institutionnels (fonds Relance Durable France, fonds Lac 1, fonds climat...). En moyenne, 1 € d'investissement Bpifrance a permis de débloquer 5,8 € d'investissements tiers, tandis que 1 € de financement a permis l'octroi de 3,9 € de prêts partenaires.

VISION

DOCUMENT EN TÉLÉCHARGEMENT

- Étude d'impact Bpifrance
- Section « Développement économique » du rapport d'engagement sociétal

8 Md€

DE MOBILISATION ANNUELLE EN FAVEUR DU SECTEUR INDUSTRIEL d'ici à 2024 (Bpifrance)

6 000

COMMERCES DE PROXIMITÉ ACCOMPAGNÉS DANS LE REDÉPLOIEMENT LOCAL DES VILLES PETITES OU MOYENNES d'ici à 2024 au travers de foncières commerce

55%

DE LIGNES RACCORDBLES FFTH DANS LES ZONES D'INITIATIVE PUBLIQUE (zones non couvertes par les opérateurs privés) d'ici à 2024

En 2020, nous avons répondu présents pour sauvegarder l'économie, soutenir les entreprises et préparer la relance. Les Gestions d'actifs ont joué leur rôle contracyclique en achetant pour 7 Md€ d'obligations d'entreprises, la Banque des Territoires a mobilisé 5,4 Md€ de fonds propres pour la relance, sans oublier les 45 Md€ injectés par Bpifrance.

Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS)

Pierre angulaire du développement économique local sur les territoires les plus fragiles, les entreprises de l'ESS, qui représentent 10 % du PIB, ont été fortement impactées par les effets de la crise sanitaire. La Banque des Territoires et Bpifrance ont mobilisé plus de 600 M€ pour accompagner 392 structures solidaires en 2020 et afin de construire une économie collaborative plus solidaire et plus attentive aux impacts sociaux et environnementaux.



Lancement du fonds Relance Durable France avec la FFA

Alors que la crise sanitaire fragilise des pans entiers de notre économie, la Caisse des Dépôts et la Fédération française des assureurs (FFA) ont lancé l'initiative commune des fonds Relance Durable France, dont le programme d'investissement atteint 2,2 Md€. Il s'agit à la fois de renforcer la souveraineté sanitaire, contribuer à la relance du tourisme et soutenir les PME et ETI de l'industrie et du service en s'engageant auprès des entreprises dans la durée afin de financer leur développement, permettre leur relocalisation et stimuler leurs activités de R&D.



Appui aux professions juridiques

Un plan d'urgence d'un montant de 290 M€ a été mis en place de manière très réactive par la Banque des Territoires en mars 2020 pour accompagner sa clientèle de professions juridiques. Articulé autour de trois mesures concrètes – report d'échéances de prêts, autorisation de découverts, prêts de trésorerie –, ce dispositif a été sollicité par plus de 40 % des professionnels et a été complété en septembre par un prêt d'équipement informatique spécifique pour répondre aux besoins de digitalisation des offices.



Plan tourisme

Bpifrance et la Banque des Territoires mettent à disposition une enveloppe globale de 3,6 Md€ d'euros d'ici à 2023 en solutions de financement, d'investissement et d'accompagnement, à destination des professionnels du tourisme. Dans le cadre de ce plan de relance pour accompagner l'évolution et le renforcement de la filière touristique, la Banque des Territoires mobilise 1,4 Md€ en investissement pour développer une plateforme de valorisation de l'offre touristique française et accompagner les acteurs du secteur en prêts et crédits d'ingénierie. Parmi les nombreux projets engagés en 2020, elle a ainsi apporté plus de 2 M€ de prêts pour la rénovation du musée du débarquement à Arromanches en Normandie, mobilisé 1,4 M€ de fonds propres pour soutenir

la création d'un nouvel établissement thermal à Santenay en Bourgogne-Franche-Comté et investi 6 M€ dans la construction d'un complexe hôtelier œnotouristique à Mutigny dans le Grand-Est. 7 800 lits ont par ailleurs été financés dans des projets de tourisme.



Prêts garantis par l'État (PGE)

Dans le contexte atypique du 1^{er} semestre 2020, Bpifrance a joué un rôle contracyclique à la crise sanitaire en démultipliant ses dispositifs d'aides aux entreprises, en continuant à investir quotidiennement sur les différents marchés et en déployant les prêts garantis par l'État (PGE). Commercialisé par les banques, le PGE a pu être garanti par l'État via une plateforme développée et opérée par Bpifrance, qui a absorbé en quelques semaines 550 000 demandes d'entreprises, assurant un « pont aérien de cash ». En 2020, 110,6 Md€ ont été prêtés sous forme de PGE auprès de 634 720 entreprises.

OLIVIER MAREUSE
 Directeur des Gestions
 d'actifs et des Fonds
 d'épargne (Caisse des Dépôts)



NADINE LEVRATTO
 Directrice de recherche
 au CNRS à Economix
 (unité mixte de recherche CNRS
 université Paris-Nanterre)

**LUTZ-CHRISTIAN
 FUNKE**
 Secrétaire général de la KfW



NICOLAS PORTIER
 Délégué général
 de l'Assemblée des
 communautés de France
 (ADCF)

L'investissement de long terme, clé de la relance ?

O.M. : L'investissement de long terme est crucial et repose sur des acteurs financiers « robustes », capables de privilégier des positions longues au capital des entreprises ou des projets dans lesquels ils interviennent. Le modèle de la Caisse des Dépôts a été conçu pour ce « temps long » et offre des capacités d'intervention contracycliques particulièrement précieuses en période de difficulté. Il s'appuie sur des ressources spécifiques stables, comme l'épargne réglementée et les dépôts des professions juridiques, qui lui permettent d'intervenir en appui des politiques publiques et des territoires en orientant ses investissements vers des projets offrant une rentabilité trop faible ou trop longue pour le marché, et pourtant indispensables à la croissance de demain.

L-C.F. : La KfW agit également pour le compte de l'État fédéral et des Länder (régions), mais son modèle d'opération et son fonctionnement sont différents de ceux de la Caisse des Dépôts dans la mesure où la KfW se refinance sur les marchés internationaux de capitaux, qu'elle ne gère pas de dépôts clients et n'anime pas de réseau territorial. Mais, plus que jamais, la KfW et la Caisse des Dépôts se retrouvent sur l'investissement de long terme et, à ce titre, seront des acteurs incontournables de la relance.

O.M. : Concrètement, la Caisse des Dépôts met en place des solutions spécifiques pour soutenir et accélérer la relance, en prêts comme en fonds propres. Avec plus de 26 milliards d'euros injectés d'ici à 2024 dans notre économie, elle contribue pleinement au plan de relance annoncé par le gouvernement français.

L-C.F. : À la KfW, nous avons mobilisé un volume de financement de 135,3 milliards d'euros au cours de l'année 2020, dont 50,9 milliards d'euros ont été consacrés à des mesures visant à amortir les conséquences économiques de la pandémie. Les programmes d'aide ont bénéficié à environ 121 000 entreprises allemandes, et notamment aux PME, ainsi qu'à 320 start-up. Environ 4 milliards d'euros ont été mobilisés dans des pays en développement et émergents.

O.M. : Par ailleurs, nous essayons de fédérer des pools d'investisseurs européens (CDP, KfW, BEI, ICO...) dans des projets d'infrastructures clés pour la transition énergétique, le transport et le digital, mais aussi dans les secteurs de la santé et du tourisme. Ce lien entre les échelons national et communautaire permet de mobiliser des fonds européens pour des programmes nationaux et de sécuriser les projets et les investissements les plus sûrs.

« Le plan de relance, comme les défis de la transition écologique, constituent une opportunité inédite pour conforter notre ambition de réindustrialisation. »

NICOLAS PORTIER / / /

L-C.F. : L'importance de la coopération et d'échanges réguliers entre les banques et institutions financières publiques européennes est devenue encore plus évidente au printemps 2020 lorsque toutes ces institutions se sont mobilisées pour mettre en œuvre dans des délais très courts des plans de sauvetage de leurs économies nationales en crise. L'association européenne des investisseurs de long terme (ELTI) a joué, dans ce contexte, un rôle important pour promouvoir l'action de ses membres.

Soutien à l'investissement pour maintenir et renforcer la place de l'industrie dans les territoires

N.L. : Dénigrée au début des années 2000, l'industrie fait l'objet de toutes les attentions depuis le début de la crise de la Covid-19. Ce regain d'intérêt se justifie notamment par la contribution de ce secteur à la croissance de la productivité globale, à la recherche et développement, aux exportations, par son effet d'entraînement sur le secteur tertiaire, ainsi que par la dynamique territoriale qu'il génère. Le maintien et le retour de l'industrie en France sont ainsi devenus l'un des thèmes majeurs du débat public. Le plan « Relance France Durable » y a contribué puisque, sur les 70 mesures qu'il compte, 43 sont ainsi spécifiquement ciblées sur l'industrie, et notamment sur les territoires d'industrie qui sont emblématiques de cette politique.

N.P. : Le plan de relance, comme les défis de la transition écologique, constituent une opportunité inédite pour conforter notre ambition de réindustrialisation. Celle-ci n'a de chance de succès qu'en s'inscrivant dans des stratégies de long terme et en confortant les savoir-faire déjà disponibles dans nos régions et nos territoires. La priorité est d'accompagner la constitution d'écosystèmes locaux bien organisés, favorisant les coopérations des entreprises avec les lieux de formation (initiale et continue), les universités et laboratoires de recherche, les services publics locaux.

N.L. : Ce rapprochement nécessite des compétences et des outils d'analyse dont les développeurs économiques, et notamment les intercommunalités, doivent se doter pour améliorer l'efficacité de leur action. Combiner action publique et développement de la connaissance semble être une voie féconde et prometteuse pour atteindre cet objectif.

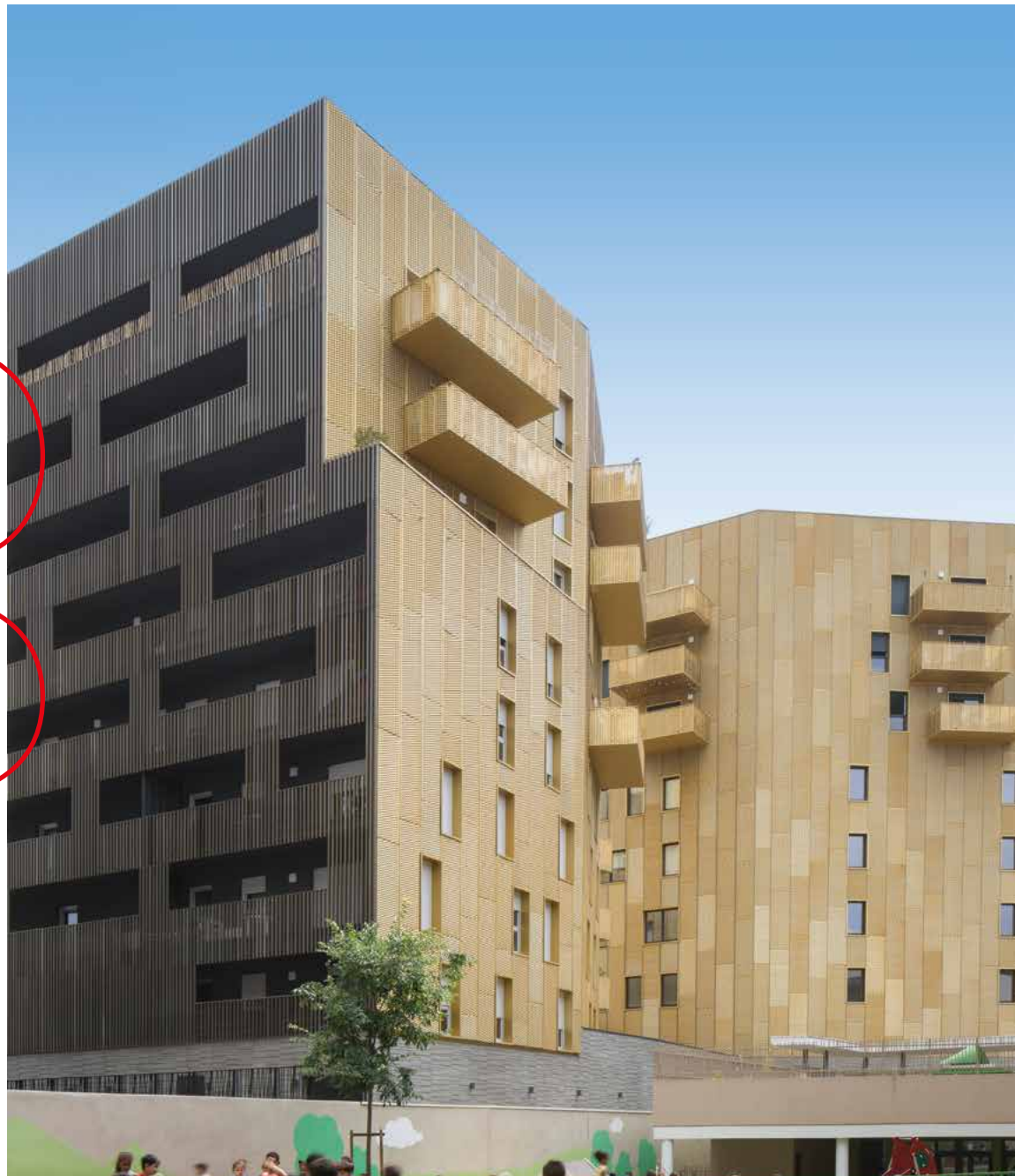
N.P. : Il est clair que les intercommunalités qui sont situées au cœur des bassins d'emploi ont un rôle central pour investir dans l'aménagement des parcs d'activité et apporter des solutions concrètes aux problèmes des entrepreneurs et de leurs salariés, notamment à travers leurs actions en matière de logement, de transports, d'assainissement, de haut débit... La commande publique doit être elle-même mise au service de notre stratégie de réindustrialisation. Les élus et industriels impliqués dans le programme Territoires d'industrie constatent à cet égard l'importance des synergies entre investissements industriels et investissements publics locaux.

« Combiner action publique et développement de la connaissance semble être une voie féconde et prometteuse pour atteindre cet objectif. »

NADINE LEVRATTO / / /

PRIORITÉ

03



**Cohésion territoriale
et habitat : favoriser
un développement
équilibré des territoires**

Le Groupe intervient sur tous les territoires, en appui des politiques publiques et auprès du secteur public local. Il se mobilise sur toute la chaîne du logement social, sur la politique de la ville, principalement sur ressources du Fonds d'épargne, et s'engage pour l'égalité d'accès aux services publics.

Financer et opérer des logements décents pour tous, y compris les plus fragiles

Dans le cadre du plan de relance 2020-2024, le Groupe vise le financement de 500 000 logements sociaux et 30 000 logements intermédiaires. En 2020, via les prêts de la Banque des Territoires et les investissements en fonds propres de CDC Habitat, ce sont respectivement 10,8 milliards d'euros et 695 millions d'euros qui ont été mobilisés pour la construction et l'acquisition de 83 700 nouveaux logements sociaux et très sociaux et 3 580 nouveaux logements intermédiaires.

Le Groupe finance également des logements pour les étudiants et les jeunes travailleurs, ainsi que les personnes défavorisées (personnes en insertion, ménages en difficulté, travailleurs migrants...), souvent exclues du logement social classique. En 2020, il a mobilisé 817 millions d'euros pour près de 8 500 nouveaux logements dédiés à ces publics et places d'hébergement.

Enfin, en tant qu'opérateur, CDC Habitat loge plus d'un million de personnes sur l'ensemble du territoire dans 525 000 logements, dont : 349 000 logements sociaux, 96 000 logements intermédiaires et abordables, 21 810 logements étudiants et jeunes travailleurs, et 16 190 places d'hébergement d'urgence.

Financer les collectivités dans leurs projets d'aménagement de tous les territoires

Le Groupe propose aux collectivités territoriales des offres répondant à tous leurs besoins, de l'ingénierie jusqu'au financement à court et long termes. Dans le cadre du plan de relance, l'offre de prêts de la Banque des Territoires au secteur public local a été profondément revisitée, avec un élargissement des contreparties éligibles, une amélioration de la tarification, le lancement de nouvelles offres thématiques avec le prêt relance tourisme, le prêt relance verte et le prêt relance santé.

Au final, 1,12 milliard d'euros de prêts sur ressources du Fonds d'épargne ont été accordés au secteur public local, en croissance de +22 % par rapport à 2019. Simultanément, le dispositif La Banque Postale / SFIL a connu une activité également très soutenue avec 5 milliards d'euros de financements accordés à 1 200 collectivités. La Banque des Territoires a également accordé 6,6 millions d'euros de crédits d'ingénierie auprès de 310 collectivités, sans compter les 16,3 millions d'euros crédits accordés pour le programme « Action cœur de ville ».

Accompagner la politique de la ville pour réduire les inégalités territoriales

La Banque des Territoires accélère le déploiement du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) pour la transformation profonde de 480 quartiers prioritaires. Après une phase d'étude, le programme va désormais pouvoir entrer dans une phase de concrétisation au travers de la mobilisation de prêts sur Fonds d'épargne pour le financement d'équipements collectifs (écoles, médiathèques...), de projets de revitalisation économique et d'opérations d'aménagement (incluant des projets de bus à haut niveau de service). Côté entreprises, Bpifrance vise à accélérer 3 000 TPE/PME issues des quartiers prioritaires de la ville (QPV) d'ici à 2023.

VERS UN SUIVI RÉGIONALISÉ DES IMPACTS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Dans le cadre de sa doctrine d'intervention, la Banque des Territoires cherche à maximiser les impacts sociétaux positifs et à réduire les impacts négatifs des projets qu'elle soutient. Elle a ainsi réalisé, en 2020, différentes études d'impact, notamment sur le programme « Action cœur de ville », et sur l'Écoprêt pour la rénovation thermique des logements sociaux. Elle a également mis en place un suivi de ses actions dans le plan de relance afin de pouvoir analyser, pour chaque région, ses impacts en 2021.

VISION

DOCUMENT EN TÉLÉCHARGEMENT
– Rapport annuel du Fonds d'épargne
– Section « Cohésion territoriale et habitat » du rapport d'engagement sociétal

+ 500 000

LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS
ENTRE 2020 ET 2024,
SOIT L'ÉQUIVALENT DE 10 %
DU PARC FRANÇAIS

5 000

PROJETS SOUTENUS
DANS LE CADRE D'ACTION CŒUR
DE VILLE D'ICI À 2025

3 000

TPE/PME ISSUES DES QPV
ENTRE 2020 ET 2023
(BPIFRANCE)

Nous intervenons pour concrétiser et accélérer la transformation des territoires, dans une approche durable, digitale et participative. Nous investissons en fonds propres et mobilisons une partie de l'épargne des Français pour financer le secteur du logement social et de la politique de la ville, et apporter une contribution massive à la relance.

PRIORITÉ 03

Action

Bilan Action cœur de ville

Lancé en 2018, le Programme Action cœur de ville permet d'accompagner en conseil et financement 222 villes moyennes pour rénover l'habitat, favoriser le retour des commerces et des services, améliorer l'accessibilité et la mobilité, ou encore valoriser les espaces urbains. Loin d'être freiné par le contexte actuel, le programme se renforce autour de trois axes principaux : le soutien à la numérisation et à la modernisation des commerces de centre-ville ; la rénovation de l'ancien et un travail d'harmonisation sur les objectifs de transition écologique. En 2020, le programme Action cœur de ville, c'est plus de 6 000 rendez-vous organisés par les équipes de la Banque des Territoires et les villes bénéficiaires, 2 240 projets soutenus sur l'ensemble du territoire et 1,3 Md€ engagé en deux ans.



Une épargne 100 % utile et responsable

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne des Français (livret A, livret de développement durable et solidaire [LDDS], et livret d'épargne populaire) en prêts à très long terme, jusqu'à 80 ans, pour financer des programmes au service du logement social, de l'économie responsable, des projets d'intérêt général et de la transition énergétique et écologique. Une autre partie des ressources est investie en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité tout en finançant l'économie. L'intégralité du portefeuille financier est gérée de façon responsable, et 100 % du flux et des encours de prêts présentent un caractère d'utilité sociale. Ainsi, sur les 13,5 Md€ de prêts nouveaux accordés en 2020, 11,35 Md€, soit 84 %, vont ainsi au logement social et à la politique de la ville, et 1,12 Md€ aux projets locaux d'intérêt général, parmi lesquels 4,6 Md€ contribuent directement à la TEE. Cet engagement responsable a été renforcé pour les emplois du LDDS, avec la décision prise en 2017

qu'un euro centralisé à la Caisse des Dépôts correspond à un euro finançant la TEE. En dépit d'une année 2020 particulière, cette « promesse » est largement tenue avec, depuis 2017, près de 16,6 Md€ d'emplois verts pour environ 12,1 Md€ de collecte LDDS centralisée.



POUR EN SAVOIR+
<https://www.banquedesterritoires.fr/>



Une contribution majeure au logement social et à la relance

L'année 2020 a été marquée par une action massive portant sur près de 25,8 Md€, dont le réaménagement de 6,1 Md€ de prêts existants pour offrir de meilleures conditions aux bailleurs, et plus de 8,3 Md€ de prêts transférés entre emprunteurs dans le cadre de la réorganisation du secteur du logement social et de rapprochements entre acteurs. Surtout, 11,4 Md€ de prêts nouveaux ont été signés en 2020 pour le logement locatif social et la politique de la ville, permettant de financer la construction de 83 700 nouveaux logements sociaux et très sociaux, soit 1 logement sur 4 construit en France en 2020, ainsi que la réhabilitation de 88 200 autres logements dans le parc existant. Le volume des prêts dédiés aux projets urbains a atteint 102 M€, notamment pour le financement des opérations de démolition, de reconstruction et de réhabilitation des bailleurs sociaux. Par ailleurs, la Banque des Territoires a présenté, en septembre 2020, la partie logement de son plan de relance visant à anticiper les éventuelles difficultés économiques des emprunteurs. Outre un volet très attendu relatif à la commande par

le bailleur CDC Habitat de 40 000 logements en vente future d'achèvement, un important axe a été dédié aux prêts sur Fonds d'épargne, notamment ceux sur ressources européennes (BEI et Banque du Conseil de l'Europe) ou du redéploiement de prêts dits « de haut de bilan » (PHB 2.0) sous des formes adaptées afin de soutenir les chantiers touchés par la crise sanitaire.



« L'ÉTAPE NUMÉRIQUE » POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des Territoires se sont engagées à déployer 2 000 guichets labellisés « France Services » pour maintenir et développer les services publics sur l'ensemble du territoire. La Banque des Territoires y consacrera une enveloppe de 30 M€, dont plus de la moitié, 17 M€, permettront de mettre en place, d'ici à 2022, au côté du Groupe La Poste, de nouvelles structures France Services, en particulier dans les zones les plus fragiles.

GISÈLE ROSSAT-MIGNOD
Directrice du réseau
de la Banque des Territoires
(Caisse des Dépôts)



**MARIE-EMMANUELLE
HUILLO**
Directrice déléguée
des relations institutionnelles
du groupe Transdev

VINCENT PACINI
Professeur associé à la Chaire
de Prospective et Développement
durable (Conservatoire national
des Arts et Métiers)



THIERRY PECH
Directeur général
de la fondation Terra Nova

Pandémie : vers une nouvelle carte des territoires ?

G.R.-M. : La crise que nous traversons n'est pas seulement sanitaire, sociale, économique et environnementale. Elle est aussi territoriale. Elle implique directement les collectivités locales en redessinant de nouveaux équilibres entre les territoires, notamment entre métropoles et villes moyennes, entre territoires urbains, périurbains et ruraux. Sans aller jusqu'à parler de « nouvelle géographie », il est indéniable que de nouveaux modes de collaboration sont à imaginer.

V.P. : En effet, la crise sanitaire impacte indéniablement tous les territoires, mais l'on note des différences notables dans les niveaux de vulnérabilité. Les premières analyses suggèrent que les territoires les plus fortement exposés sont, pour nombre d'entre eux, ceux qui étaient les plus dyna-

miques auparavant. Les plus fragiles, en revanche, semblent moins lourdement subir la crise, car leur développement repose principalement sur de puissants amortisseurs sociaux (revenus publics, revenus sociaux et pensions de retraite).

M.-E.H. : C'est également valable en matière de mobilités. La crise sanitaire est d'une telle ampleur qu'elle suscite un bouleversement des habitudes de vivre, et donc de se déplacer. Les mobilités individuelles, à l'air libre et flexibles, sont et seront privilégiées. La marche, le vélo, les micromobilités trouvent ainsi un nouvel élan selon les territoires. Toutefois, les transports publics sont un des vecteurs de cohésion des territoires, et ils doivent être pensés en tant que tel dans la réflexion plus globale qui s'amorce.

« La redynamisation des commerces de centre-ville constitue vraiment la pierre angulaire de l'attractivité d'un territoire. »

GISÈLE ROSSAT-MIGNOD / / /

G.R.-M. : Pour faire face à ce choc considérable, la Banque des Territoires a été présente aux côtés des acteurs locaux dès le début de la crise et s'attache désormais à la « relance des territoires » avec, notamment, le plan commerce pour résorber sur le long terme le taux de vacance commerciale, qui atteint 16 % au niveau national. La redynamisation des commerces de centre-ville constitue vraiment la pierre angulaire de l'attractivité d'un territoire. C'est pourquoi nous proposons depuis plusieurs années aux 222 villes moyennes du programme Action cœur de ville un accompagnement spécifique et des solutions concrètes, comme des plateformes d'e-commerce. Nous mobilisons 300 millions d'euros pour structurer 100 foncières de redynamisation qui permettront d'accueillir 6 000 commerces. Aujourd'hui, 44 foncières sont opérationnelles et les premiers résultats sont encourageants.

Renouveler les formes de la démocratie locale

G.R.-M. : Face à la multiplicité des enjeux, notamment pour favoriser la transition énergétique, nous considérons que les démarches de participation et de concertation citoyenne vont connaître une accélération sur l'ensemble du territoire. C'est une clé pour l'acceptabilité des projets. À ce titre, nous accompagnons les initiatives qui permettent aux habitants de devenir acteurs de leurs territoires.

M.-E.H. : Dans ce contexte, les transports publics doivent garder une place de premier choix et rester un levier fort de cohésion sociale et territoriale. L'enjeu de la décennie 2021-2030 sera donc, pour les collectivités et les opérateurs, de proposer autour du transport collectif une offre alliant toutes les mobilités, sur des périmètres de vie cohérents, et d'y associer une nouvelle façon de se déplacer. Cette proposition de service devra tenir compte de tous les publics pour être la plus inclusive possible.

V.P. : Même s'il est trop tôt pour le dire, il semblerait que le scénario d'une sortie de crise en « w » s'éloigne. Si l'on regarde l'emploi, au 4^e trimestre 2020, seules 54 zones ont reconstitué leur niveau d'emplois salariés privés d'avant la crise. Sans les mesures de chômage partiel, les pertes d'effectifs auraient pu s'élever à plus de 700 000, contre 310 000 au niveau national. Une zone d'emploi comme celle de Toulouse par exemple aurait pu perdre plus de 30 000 emplois, contre un peu plus de 10 000 dans la réalité... On mesure ici « l'efficacité territoriale » des mécanismes de solidarité non territoriaux, mais la levée progressive des différentes mesures dans les prochains mois pourrait provoquer une vague massive de destructions d'entreprises, exceptionnellement faibles durant l'année 2020.

« Ces pratiques soulignent le vif besoin de renouveler les formes de la démocratie locale et permettent de renouer la confiance entre élus et citoyens. »

THIERRY PECH / / /

T.P. : On a beaucoup parlé de la Convention citoyenne pour le climat, qui a permis de mettre en lumière des pratiques de participation et de délibération nouvelles à l'échelle nationale. Mais elle ne doit pas faire oublier que ces pratiques se sont d'abord développées dans les territoires, sous la forme de consultations obligatoires et d'instances réglementaires comme les conseils de quartiers ou au travers de budgets participatifs, de jurys citoyens, de votations, ou encore, comme dans la région Occitanie, de conventions délibératives. Ces pratiques soulignent le vif besoin de renouveler les formes de la démocratie locale et permettent de revoir les circuits de la décision, de renouer la confiance entre élus et citoyens, de mieux identifier leurs préférences, etc.



PRIORITÉ

04



**Cohésion sociale :
accélérer
et moderniser
la mise en œuvre
des politiques
sociales**



Le Groupe est un acteur historique des politiques sociales qui accompagne les Français tout au long de leur parcours de vie. Il est un acteur majeur de la retraite, de la formation professionnelle et du handicap en tant que gestionnaire de mandat pour le compte de l'État. Dans son rôle d'investisseur d'intérêt général, il est actif dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du vieillissement. Les enjeux : accompagner les publics vulnérables et simplifier les parcours.

Simplifier les parcours de vie en s'appuyant sur une stratégie numérique

La direction des politiques sociales (DPS) gère la retraite des 4,3 millions de retraités des fonctions publiques territoriale et hospitalière, ainsi que différents fonds, notamment pour l'indemnisation et la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP). Pour moderniser ses services aux bénéficiaires, elle développe des plateformes numériques, dont sa plateforme « Affiliés » à destination des assurés des régimes de retraites (CNRACL, Ircantec, FSPOEIE, Mines, RAFP, Banque de France), ou encore la plateforme PEP's, lancée en juin 2020 pour simplifier les démarches sur 30 services distincts des 63000 employeurs publics et de leurs 110000 utilisateurs. Au total, en 2020, près de 2,8 millions d'utilisateurs ont utilisé les plateformes « Affiliés » et PEP's, et nous avons l'objectif d'atteindre 4,9 millions d'ici à 2025.

Développer l'employabilité des actifs

Dans le cadre d'un mandat confié par l'État, la direction des politiques sociales a développé et gère le portail et l'application « Mon compte formation ». En 2020, plus d'un million de formations ont été financées grâce aux 681 millions d'euros de fonds gérés. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance, la Caisse des Dépôts renforce son appui aux politiques de gestion des compétences des partenaires institutionnels : État, Régions, Pôle emploi, entreprises, branches professionnelles... Cela s'est traduit par l'intégration sur la plateforme Mon compte formation des premiers abattements que les usagers peuvent solliciter pour compléter leur financement si leur compte est insuffisant pour payer leur formation.

Soutenir la santé, le grand âge et l'éducation

Conscient de leur importance stratégique, le Groupe souhaite intensifier sa présence sur les secteurs de la santé, du médico-social et du grand âge à travers les interventions complémentaires de ses métiers et filiales, en particulier : le financement des opérateurs de la santé par SFIL et la Banque des Territoires, l'investissement dans des établissements (cliniques, Ehpad, Ehpa, RSS) par la Foncière Santé d'Icade et la Foncière Médico-sociale de CDC Habitat, l'accompagnement de la réflexion sur l'offre de demain et la transformation et la revalorisation des métiers de ceux qui soignent par la direction des politiques sociales. Entre 2021 et 2025, le Groupe mobilisera ainsi 16 milliards d'euros en faveur de la santé et de la prise en compte du vieillissement, permettant notamment la création de 50 000 places dans des établissements pour personnes âgées. Parallèlement, Bpifrance augmentera sa mobilisation en faveur des entreprises innovantes de la santé de 1,3 milliard d'euros en 2019 à 1,8 milliard d'euros en 2024. Par ailleurs, le Groupe intervient aussi pour l'éducation au travers du financement des établissements d'enseignement par la Banque des Territoires et du soutien aux entreprises du secteur éducatif par Bpifrance, qui vise à plus que doubler sa mobilisation pour le numérique éducatif entre 2019 et 2024.

UNE MOBILISATION FORTE POUR LE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ

Premier financeur des établissements publics de santé en France, SFIL a plus que jamais placé la thématique sociale au cœur de sa stratégie. Face à la crise, elle a proposé des délais de paiement à 835 emprunteurs de la santé en France et a financé 84 établissements avec La Banque Postale pour un montant total de 601 M€. Pour refinancer l'ensemble de son portefeuille de prêts aux hôpitaux, SFIL a également émis sa seconde émission sociale d'un volume de 1 Md€ pour une maturité de 5 ans. Il s'agit du premier *covered bond* « Covid-19 » visant à apporter directement ou indirectement des financements nouveaux au secteur hospitalier touché par la pandémie.

VISION

DOCUMENT EN TÉLÉCHARGEMENT
Section « Cohésion sociale » du rapport d'engagement sociétal

3 millions

DE FORMATIONS « MON COMPTE FORMATION » FINANCÉES ENTRE 2020 ET 2022

16 Md€

EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DU GRAND ÂGE ENTRE 2021 ET 2025

40 000

NOUVELLES PLACES FINANCÉES DANS DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES ENTRE 2021 ET 2025

Nous accélérerons le déploiement de plateformes digitales d'intérêt général et amplifions nos investissements dans le secteur de la santé et du médico-social.

Dispositif de soutien spécifique pour les employeurs territoriaux et hospitaliers

Dans le cadre de la crise sanitaire, la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a assuré, pour le compte de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), un dispositif de soutien spécifique pour les agents et employeurs territoriaux et hospitaliers sur des mobilisations du Fonds national de prévention (FNP). Lancés en juillet 2020 et prolongés jusqu'au 31 décembre 2021, le soutien et l'accompagnement des collectifs de travail sont articulés autour de deux volets : le financement de soutien psychologique d'une part, l'accompagnement des démarches de prévention relatives à des thématiques spécifiquement mises en lumière durant la crise (travail à distance, prévention du risque viral, maintien des collectifs de travail) pour tous les employeurs affiliés à la CNRACL d'autre part.



Mon compte formation : abondements employeurs et collectivités

Après les abondements sur les CPF des demandeurs d'emploi par Pôle emploi, en juillet, et les dotations sur les CPF des salariés par leurs employeurs, en septembre, le service des abondements de co-construction de Mon compte formation a ouvert en décembre. Très attendu par les employeurs et les autres financeurs (Régions, notamment), ce service permet à un financeur d'automatiser sa politique d'abondement à des projets de formation sur la base de critères prédéfinis et de crédits délégués à la Caisse des Dépôts. En 2020, plus d'un million de formations ont été financées, dont 36% pour des demandeurs d'emploi. L'application a été téléchargée plus de 2 millions de fois et propose aux 38 millions de titulaires d'un compte plus de 300 000 formations dispensées par 18 000 organismes sur l'ensemble du territoire.



Convention SRE et services inter-régimes

Avec l'objectif d'amélioration du service rendu aux agents et employeurs publics, et dans le cadre de leurs missions respectives de gestion de l'ensemble des régimes de retraite publiques, la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts et le Service des retraites de l'État (SRE) ont engagé un nouveau partenariat. Sa première étape se concrétise en un projet de mutualisation des systèmes informatiques relatifs à la liquidation et au paiement des pensions et allocations de retraite et d'invalidité, et du référentiel clients. Il est par ailleurs désormais possible de

déposer une demande unique de pension de réversion en cas de décès d'un conjoint en créant un compte personnel sur « Ma retraite publique » pour accéder à un formulaire prérempli, contenant les informations fournies par l'ensemble des régimes auprès desquels la personne décédée a acquis des droits. Ce dispositif de centralisation des données, développé pour le compte de l'Union retraite, permet aux demandeurs de faire valoir leurs droits directs et dérivés sans risquer d'en oublier. Plus de 710 000 nouvelles pensions ont été liquidées en 2020 par la direction des politiques sociales.

POUR EN SAVOIR+
<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/>



Accompagnement des locataires vulnérables

En 2020, CDC Habitat a poursuivi son accompagnement des locataires vulnérables et dont les fragilités ont malheureusement été exacerbées par la crise sanitaire : 26 000 appels bienveillants menés auprès des locataires les plus isolés ; 349 diagnostics sociaux réalisés par Action Logement à la demande des collaborateurs pour accompagner les locataires salariés en difficulté ; 481 ménages ont bénéficié d'une aide financière ponctuelle en déduction de leur quittance pour un total de plus de 400 000 €.

Lancement de Mon Parcours Handicap

Mise en service en mai 2020, « Mon Parcours Handicap » est une plateforme numérique développée par la Caisse des Dépôts et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour le compte de l'État. Alors que la crise sanitaire fragilise l'économie et l'emploi des personnes en situation de handicap, cette plateforme doit permettre sans délai de leur donner toute l'aide et l'information possibles pour soutenir leurs projets professionnels. Cette plateforme 100 % accessible, conçue pour et avec les personnes en situation

de handicap, s'étoffera progressivement de nouveaux services, selon une logique d'amélioration continue. Elle offre dès aujourd'hui une série de contenus liés à l'emploi et à la formation professionnelle.



« LA POSTE, ENGAGÉE POUR VOUS »

En 2020, les rapprochements entre La Poste et la Caisse des Dépôts et entre La Banque Postale et CNP Assurances ont été menés à leur terme. Le nouveau plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous » s'inscrit dans la continuité de ses missions de service public au service de l'intérêt général et définit sept priorités : ses clients, sa présence sur le territoire, le numérique, son engagement écologique, sa responsabilité citoyenne, son développement international et un nouveau pacte social proposé aux postiers. La Poste peut aussi compter sur de nouvelles synergies avec le groupe Caisse des Dépôts.

JEAN-HERVÉ LORENZI
Professeur émérite
à l'université Paris-Dauphine,
président du Cercle
des économistes



CHRISTOPHE GENTER
Directeur du département
cohésion sociale et territoriale
de la Banque des Territoires
(Caisse des Dépôts)

**LAURE
DE LA BRETÈCHE**
Directrice déléguée
des politiques sociales
(Caisse des Dépôts)



MURIEL BARNÉOUD
Directrice de l'engagement
social du Groupe La Poste

Pandémie, vers une remise en cause de notre contrat social ?

Les relations entre générations

J.-H.L. : Génération sacrifiée, Ehpad, guerre sanitaire, chômage des jeunes et des seniors, paupérisation d'une classe d'âge, dépendance, aidants... jamais on a autant parlé des générations! Jamais on a mis autant en avant les problèmes spécifiques de chaque génération. Mais quelle erreur de se satisfaire de cette approche segmentaire qui ne permet en rien de poser le véritable problème qu'est celui de l'harmonie entre les actifs et les seniors. C'est-à-dire une société du vieillissement qui nous permet de donner à l'ensemble de la population des conditions de vie, de bien-être et d'activité satisfaisantes.

L. delaB. : La crise sanitaire a révélé que l'on peut payer cher de vouloir oublier que la mort est le dernier moment de la vie. Plutôt que de détourner le regard des Ehpad, il est sans doute temps de considérer ceux qui y résident, ceux qui y travaillent et qui y vivent ensemble pleinement ce qui reste de vie, même altérée par la diminution des capacités. Accompagner une personne âgée, ce n'est plus simplement l'affaire de l'Ehpad. Le but que nous devons nous fixer est de transformer les services à la population vieillissante, de prendre en considération les enjeux de société en faisant converger plusieurs objectifs : le développement humain, l'amélioration de la qualité des prestations et une meilleure performance économique parce qu'il s'agit de réduire le reste à charge.

Des territoires plus inclusifs : inclusion numérique et réinsertion

C.G. : On observe que la crise sanitaire actuelle creuse les inégalités sociales. Elle a ainsi entraîné l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi (+4,5 % entre décembre 2019 et décembre 2020) pour atteindre 6 millions de personnes à fin 2020, et a particulièrement touché les personnes occupant les emplois les plus précaires et ayant les niveaux de qualification les plus faibles. En parallèle, le nombre moyen de chômeurs de longue durée a augmenté significativement (+9 % en un an).

M.B. : Ce creusement des inégalités se retrouve également sur le plan du numérique avec 13 millions de Français en situation d'illectronisme ! L'inclusion numérique est plus que jamais un enjeu de société majeur, amplifié par l'accélération de la numérisation des échanges.

« La crise sanitaire a particulièrement touché les populations les plus précaires et les emplois les moins qualifiés. »

CHRISTOPHE GENTER / / /

« Depuis 2019, plus de 500 000 personnes en situation d'illectronisme ont été accompagnées. »

MURIEL BARNÉOUD / / /

C.G. : Pour proposer des solutions aux populations les plus fragilisées, la Banque des Territoires soutient les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Elles jouent un rôle contracyclique en facilitant et en accélérant leur retour à l'emploi, notamment grâce à des contrats d'insertion qui préparent les publics les plus précaires à intégrer une entreprise classique, à reprendre une formation qualifiante ou à créer leur propre entreprise à l'issue de ce parcours.

M.B. : Engagés depuis plusieurs années dans ces démarches d'inclusion avec nos partenaires, nous intensifions nos efforts en faveur d'un numérique éthique et responsable. Depuis 2019, 400 bureaux de poste en quartiers prioritaires de la ville sont mobilisés pour détecter et orienter plus de 50 000 personnes en difficulté. Au sein des maisons de service au public et de France Services, nous accompagnons ceux qui le souhaitent dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne. Près de 200 000 personnes ont bénéficié d'un appui à l'inclusion numérique en 2020.

« Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) jouent un rôle contracyclique en facilitant et en accélérant le retour à l'emploi. »

CHRISTOPHE GENTER / / /

Des leviers et des atouts structurants pour réussir

Pour réaliser ses ambitions, le groupe Caisse des Dépôts s'appuie sur l'engagement des collaborateurs, l'intégration des enjeux extra-financiers à ses pratiques financières, la loyauté et l'exemplarité de ses activités et de son fonctionnement interne. À cela s'ajoutent les transformations managériale et digitale pour mobiliser autour d'une plus grande efficacité collective.





Une politique renforcée au service des collaborateurs

En 2020, le groupe Caisse des Dépôts a renforcé sa politique sociale et son offre de services RH aux collaborateurs, en appui du déploiement de sa stratégie et de sa contribution au plan de relance français dans le contexte de la crise sanitaire de Covid-19.

Les ressources humaines (RH) en soutien à l'ensemble des collaborateurs

Face au contexte sanitaire, la poursuite des activités a été permise par une rapide généralisation d'une nouvelle organisation du travail à distance. Pour en atténuer les impacts, diverses actions ont été menées :

- **santé et sécurité au travail** : la protection des collaborateurs a été renforcée en déclinant systématiquement les obligations gouvernementales, en diffusant des mesures de prévention, en mobilisant un dispositif d'accompagnement social et psychologique, et en déployant un réseau de vigilance pour en contrôler l'application ;
- **droit à la déconnexion** : face aux risques accrus de déséquilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, la CDC a réaffirmé son engagement en la matière dans son nouvel accord « qualité de vie au travail » et dans un plan d'action 2020-2023 sur le respect des temps de repos et de congé, et la régulation des nouveaux usages collaboratifs ;
- **écoute des collaborateurs** : deux enquêtes de climat social ont été réalisées par la CDC en mai puis en octobre 2020 (respectivement 67 % et 63 % de répondants), confirmant un fort niveau de motivation des collaborateurs à distance (7,2/10 en niveau déclaré). Par ailleurs, Transdev vise à déployer son programme Engagement à 100 % de ses collaborateurs à horizon 2022 ;

- **soutien aux collectifs de travail** : les actions ont principalement porté sur la réalisation d'ateliers collectifs de retour d'expérience (juin à septembre 2020) et de dialogues collectifs relatifs à l'organisation du travail à distance, ainsi que sur le déploiement d'une nouvelle offre d'accompagnement des managers, dont le management à distance.

Des engagements renforcés en matière de qualité de vie au travail (QVT)

L'année 2020 a été marquée par des engagements renforcés en faveur de la QVT, en particulier au sein de l'Établissement public :

- **signature d'un nouvel accord QVT (septembre 2020)** à durée indéterminée et reposant sur cinq axes : écoute, sens et confiance ; renforcement des collectifs de travail ; cadre de travail sur site et à distance ; organisation et rythmes de travail ; parentalité et solidarité familiale ;
- **signature d'un nouvel avenant à l'accord télétravail (septembre 2020)** pour un nouveau dispositif (1 à 3 jours réguliers par semaine ou 45 jours flottants par an) ;
- **révision de l'accord sur le don de jours de repos non pris (novembre 2020)** avec la pérennisation de la semaine de 4 jours en soutien aux collaborateurs en situation de proches aidants.

L'accord QVT prévoit des actions valorisant les relations interpersonnelles et la cohésion des équipes, comme l'accompagnement de collaborateurs en cas de maladie longue ou chronique, en cas d'éloignement de l'emploi, ou encore l'expérimentation de la médiation et du coaching interne.

Des engagements renforcés en matière de diversité

La quasi-totalité du Groupe dispose d'un plan d'action formalisé en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes et de diversité. Parmi les actions marquantes de 2020 : le renforcement du soutien à la parentalité, un nouvel accord sur le handicap au sein de l'Établissement public, de nouveaux e-learning sur le sexisme chez Icade et sur les discriminations chez CDC Habitat, la poursuite du programme Diversité et inclusion chez Transdev Group. Par ailleurs, la Caisse de Dépôts prévoit d'augmenter significativement le recrutement des jeunes, notamment en apprentissage, entre 2021 et 2022. Transdev a créé cinq centres de formation des apprentis (CFA) et vise l'embauche de 500 apprentis par an à partir de 2023.





92/100

À L'INDEX D'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES
DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

92%

DE TAUX DE SATISFACTION MOYEN
pour les 10200 demandes
reçues par le centre de relation
clients RH en 2020

POUR ALLER PLUS LOIN

– Bilan social Groupe
– Section Ressources
humaines du rapport
d'engagement sociétal



LA POURSUITE DE LA TRANSFORMATION RH ET MANAGÉRIALE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Fruit des chantiers de transformation RH menés entre 2019 et 2020, le centre de relation clients RH a traité plus de 10200 demandes, avec un taux moyen de satisfaction de 92 %, tandis que des parcours simplifiés ont permis de réduire de 25 % les délais de recrutement. En parallèle, un applicatif basé sur l'intelligence artificielle a été créé pour un accompagnement personnalisé des parcours professionnels, et des écoles du digital et de la performance ont été lancées. Le programme managérial Grandissons ensemble s'est poursuivi avec le renforcement des missions de conseillers RH, la refonte de l'offre de formation managériale, le lancement d'une offre de coaching interne... En 2021, des « semaines du feed-back » seront organisées pour une efficacité collective renforcée.

Un acteur financier responsable

Investisseur de long terme et financeur au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, le Groupe adopte des pratiques financières responsables dans la gestion de ses investissements, de ses financements et de ses participations stratégiques.

100% des métiers financiers couverts par la politique d'investissement responsable (IR)

Depuis 2012, le Groupe dispose d'une charte IR dont la mise en œuvre fait l'objet d'un suivi structuré pour chacune des entités financières. Cette charte repose sur l'application systématique de trois principes complémentaires :

- l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement ;
- le dialogue continu avec les entreprises investies ;
- l'exclusion de tout investissement dans le tabac, les mines anti-personnel et bombes à sous munitions, dans les États et territoires fiscalement non coopératifs et les juridictions à haut risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ainsi que de tout investissement ne respectant pas les principes d'exclusion énoncés dans des politiques sectorielles (charbon, pétrole et gaz, immobilier).

Ces principes sont déclinés dans des politiques thématiques sur la gouvernance, le climat et la biodiversité, régulièrement renforcées. Pour encourager leur bonne mise en œuvre, plus de la moitié des équipes d'investissement du Groupe ont un critère de performance ESG intégré à leur rémunération variable.

100% des encours investis sous intégration ESG

Les équipes d'investissement évaluent les contreparties dans lesquelles elles investissent, grâce à des notations extra-financières issues d'agences reconnues ou d'outils d'analyse internes. Parallèlement, les risques ESG, dont les risques climatiques, sont progressivement intégrés aux outils de pilotage des risques financiers. Ces analyses ESG sont systématiquement prises en compte en comités d'investissement au travers d'avis formels, souvent complétés de règles contraignantes (seuil minimum de perfor-

mance ESG, intégration quantitative dans la valorisation, limite d'exposition). Elles sont ensuite régulièrement actualisées durant la détention. En 2020, la Banque des Territoires a notamment renforcé son processus par la mise en place d'une note ESG minimale pour tout nouvel investissement à compter de 2021.

Un dialogue actionnarial intégrant systématiquement les enjeux ESG

Les gérants du Groupe abordent systématiquement les enjeux ESG dans leur dialogue avec les dirigeants des entreprises investies. En 2020, la Gestion d'actifs a ainsi engagé 80 % des sociétés du portefeuille d'actions détenues en direct. Des initiatives d'engagement collaboratif sont également menées avec d'autres acteurs financiers, notamment au travers de l'initiative Climate Action 100+. En outre, les entités du Groupe exercent systématiquement leur droit de vote lors des assemblées générales des entreprises détenues, y compris sur des résolutions environnementales et sociales. Une politique de vote et de gouvernance des entreprises cotées, actualisée en 2020, en précise publiquement les principales modalités.

Des ambitions pleinement intégrées au pilotage des filiales

Les filiales sont suivies activement sur les sujets financiers et extra-financiers. Cela passe notamment par les administrateurs représentant la CDC aux conseils d'administration et leur délibération sur leurs stratégies ESG. Cette année, le pilotage des sujets extra-financiers a visé à renforcer la contribution des filiales à l'ambition de neutralité carbone du Groupe d'ici à 2050 et aux plans d'action ODD, avec des objectifs directement déclinés dans les objectifs annuels des entités.

Des financements encadrés au service de l'intérêt général

Les financements de Groupe sont encadrés par différentes doctrines et dispositifs qui en délimitent l'objectif et les cibles : le soutien des entreprises en difficulté ou en croissance, en particulier des PME/TPE pour Bpifrance, des bailleurs sociaux et des collectivités locales pour la Banque des Territoires et du secteur public local pour le dispositif SFIL/La Banque Postale. En outre, les financements de Bpifrance font l'objet d'une analyse ESG systématique au-delà de certains seuils.



+5 points

EN MOYENNE SUR LE SCORE DE DÉPLOIEMENT DE LA CHARTE IR ENTRE 2019 ET 2020 AU NIVEAU DU GROUPE

100%

DE VOTES EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, DONT 26 RÉSOLUTIONS SOUTENUES EN FAVEUR DE LA TEE

Zéro

POSITIONS SPÉCULATIVES (recours aux produits dérivés pour les seuls besoins de couverture, exclusion de produits de type *hedge funds*, détention sur le long terme)



LA RECHERCHE D'UTILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

En sus de ces processus, le plan d'action sur les ODD, validé début 2021, inclut des cibles chiffrées pour piloter les investissements, financements et participations stratégiques afin de renforcer leur impact sociétal positif. Il s'agit à la fois d'accroître les financements thématiques contribuant directement à l'atteinte d'un ou plusieurs ODD (exemple : Eduprêt pour la construction et la rénovation énergétique des établissements d'éducation...), de renforcer l'engagement actionnarial avec des cibles sur le nombre d'entreprises engagées par sujets et d'encadrer certaines activités s'inscrivant en porte-à-faux avec les ODD.

DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

- Charte d'investissement responsable
- Politique climat des portefeuilles financiers
- Politique de vote et principes de gouvernement des entreprises cotées
- Principes d'exclusion des investissements dans les pays et territoires contribuant à la fraude financière
- Bilan investissement responsable
- Rapport sur l'exercice des droits de vote de la Caisse des Dépôts



Des pratiques éthiques et transparentes

Le groupe Caisse des Dépôts s'attache à l'exemplarité de ses pratiques opérationnelles, que ce soit en termes de déontologie, de corruption, de conformité, de gestion des risques ou de protection des données personnelles.

Une charte de déontologie Groupe couplée à des dispositifs d'alerte éthique

Le dispositif déontologique du Groupe repose sur une charte, déclinée par chacune des entités dans leurs propres codes déontologiques opposables aux collaborateurs. Elle est complétée par un ensemble de politiques et procédures opérationnelles, notamment une politique relative à la prévention et à la gestion des conflits d'intérêts établie en 2019, des règles de déontologie financière pour les collaborateurs des métiers concernés et des dispositifs d'alerte éthiques protégeant la confidentialité des lanceurs d'alerte qui remontent des manquements aux principes énoncés.

Des politiques Groupe strictes en matière de corruption et de conformité LCB-FT

Quel que soit leur assujettissement à la réglementation, toutes les entités sont tenues de respecter la politique du Groupe en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT). Cela inclut en particulier l'appréciation du niveau de risque de chaque nouvelle entrée en relation d'affaires et son suivi constant, ainsi qu'une liste de pays dûment objectivée dans lesquels les investissements sont prohibés. Le Groupe déploie également une politique de tolérance zéro face à la corruption. Celle-ci encadre en particulier par des règles claires les modalités d'octroi et de réception de cadeaux et avantages pour tous les agents et dirigeants. Sa déclinaison opérationnelle inclut également une cartographie

des risques de corruption, des procédures d'évaluation des clients, partenaires et fournisseurs de premier rang. Par ailleurs, une analyse sur les risques de conformité (LCB-FT, déontologie, corruption) est intégrée à l'instruction des comités d'engagement du Groupe.

Une sensibilisation continue des parties prenantes internes et externes

Pour assurer la bonne application de ces politiques, les filiales consolidées sont soumises à un contrôle de la part de la direction du contrôle permanent et de la conformité. En outre, le Groupe veille à y sensibiliser ses partenaires, notamment dans les contrats, et y former ses collaborateurs dans une démarche d'exemplarité. Au sein de l'Établissement public, différents modules de formation en ligne sont mis à disposition des collaborateurs (déontologie, LCB-FT, lutte contre la corruption et prévention de la fraude à compter de 2021). L'ensemble des nouveaux arrivants y sont inscrits dans le cadre de leur intégration. En 2020, 78 % des collaborateurs ont ainsi suivi une formation. En 2021, un parcours sur la corruption a également été rendu obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs.

Une attention particulière à la protection des données personnelles

En 2020, dans un contexte sanitaire pourtant marqué par la charge accrue du télétravail sur les systèmes d'information et la multiplication des cyberattaques, l'ensemble des mesures déjà en place a permis la bonne poursuite de l'activité et la protection des données. En particulier, soucieux de protéger les données personnelles qui lui sont confiées, le Groupe déploie un réseau rassemblant ses différents délégués à la protection des données personnelles (DPO) pour veiller à la bonne gouvernance de ces sujets et a mis en place de nouveaux modules d'e-learning, notamment au sein de l'Établissement public, pour en renforcer le bon déploiement opérationnel.



100%

DES DOSSIERS PRÉSENTÉS EN COMITÉ D'ENGAGEMENT GROUPE

font l'objet d'une analyse de conformité (déontologie, corruption, BC-FT)

100%

DES FILIALES CONSOLIDÉES SOUMISES À UN CONTRÔLE CONFORMITÉ

de l'Établissement public (déontologie, anti-corruption, LCB-FT)

100%

DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC CIBLÉS

par les parcours de formation en ligne (déontologie, LCB-FT, anti-corruption et fraude à compter de 2021)



UN DISPOSITIF HISTORIQUE DE MÉDIATION GROUPE EN DÉVELOPPEMENT

À l'échelle du Groupe, un dispositif de médiation a été mis en place depuis 1997, qui réunit la médiation institutionnelle, la médiation de la consommation et la médiation inter-entreprises. En 2020, un plan de développement de la médiation au sein du Groupe a été mis en œuvre, dans la perspective notamment d'inciter l'insertion de clauses de médiation dans certains contrats. La médiation du Groupe a connu en 2020 une progression impressionnante du nombre de saisines (+ 250 % sur l'année), liée principalement à la médiation institutionnelle de l'Établissement public lors du premier confinement (Mon compte formation, le dispositif de gestion des comptes inactifs Ciclade et les retraites de la CNRACL).



DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- Charte de déontologie du Groupe
- Notices sur la protection des données personnelles de la Caisse des Dépôts (www.caissedesdepots.fr/donnees-personnelles)
- Rapport de la médiatrice

Des opérations internes à impacts maîtrisés



Le groupe Caisse des Dépôts s'efforce de réduire les impacts environnementaux et sociaux de ses opérations et d'y impliquer l'ensemble de sa chaîne de sous-traitance, avec des résultats suivis et des objectifs étoffés malgré la crise sanitaire.

Des cibles pour contribuer progressivement à la neutralité globale d'ici à 2050

En complément de la décarbonation de ses portefeuilles financiers, le Groupe entend contribuer à la neutralité globale d'ici à 2050 pour l'ensemble de ses opérations, y compris son fonctionnement interne et les activités de ses filiales.

À l'échelle de l'Établissement public, le bilan des émissions de gaz à effet de serre s'élève à 56 267 tCO₂e pour l'ensemble des scopes (1, 2 et 3) en 2020, dont 20 319 tCO₂e d'émissions pilotables (hors émissions estimées issues principalement des achats et services). Cela représente une baisse de 12 % par rapport à 2019, qui s'explique pour partie par le contexte de crise sanitaire et de télétravail, et de 18 % par rapport à 2013. Une nouvelle cible est en cours de définition afin de viser l'alignement sur une trajectoire de maintien du réchauffement climatique à 1,5 °C. En outre, l'Établissement public vise à compenser 100 % de ses émissions résiduelles pilotables via des projets label bas carbone d'ici à 2025.

À l'échelle de l'ensemble du Groupe, le bilan des émissions de gaz à effet de serre consolidé (scope 1, 2 et 3 consolidables) s'élève à 4,8 millions tCO₂e, dont 49 % correspondant aux émissions du Groupe La Poste ; 95 % de ces émissions sont couvertes par une cible de réduction a minima compatible avec l'Accord de Paris, et près de 50 % font l'objet d'une compensation carbone à l'aide de projets certifiés.

Des leviers d'action mobilisés pour réduire globalement l'impact environnemental

Ces cibles de réduction des émissions s'articulent avec différents plans d'action environnementaux. Au sein de l'Établissement public, il s'agit notamment de la poursuite du plan mobilité, du développement d'un large plan d'action « numérique responsable » (incluant les prestations de services), du tri et de la valorisation des déchets, ou encore de l'amélioration de la consommation énergétique des implantations. Suite à l'atteinte de l'objectif initial de réduction de 38 % des consommations énergétiques par mètre carré entre 2006 et 2020, une nouvelle cible de -10 % a été fixée entre 2019 et 2025. La Caisse des Dépôts continue également à accroître le recours aux énergies renouvelables dans son approvisionnement énergétique pour atteindre 75 % d'ici à 2025, contre 68 % en 2020. Au sein du Groupe, cela concerne également 91 % de l'approvisionnement d'Informatique CDC, 100 % du périmètre corporate d'Icade et 41 % du patrimoine géré de la Foncière Tertiaire, ou encore 58 % de l'ensemble de l'approvisionnement de Compagnie des Alpes (sur tout le Groupe).

La poursuite de l'extension des politiques d'achats responsables

Plus de la moitié des entités du Groupe ont formalisé une politique d'achats responsables, avec pour le reste des entités des politiques souvent en cours de déploiement pour 2021. Soumis au Code des marchés publics, l'Établissement public a publié, début 2021, son nouveau schéma de promotion des achats publics socialement responsables 2021-2023, étendant son premier schéma 2017-2020. Il y réaffirme sa volonté d'analyser systématiquement la possibilité de clauses sociales (notamment d'insertion) et d'exigences environnementales dans ses contrats d'achat, de recourir aux PME et TPE (cible de 60 % en nombre), et de développer une relation équilibrée avec ses parties prenantes en termes de transparence et de simplification des procédures. En 2020, 100 % des contrats intègrent des critères ou des clauses d'achats responsables sur le périmètre achats généraux et immobilier.





POUR EN SAVOIR PLUS

– Schéma de promotion des achats publics socialement responsables 2021-2023



LE STRICT RESPECT DES DROITS HUMAINS

Le Groupe intègre le respect des droits de l'Homme dans l'analyse ESG de ses investissements, dans sa politique sociale et dans sa chaîne de sous-traitance. Pour ses filiales présentes à l'international, ses enjeux sont en particulier intégrés respectivement dans le Code de management des ressources humaines d'Egis et dans la politique dédiée aux droits humains de Transdev. Pour ses autres filiales opérationnelles, les sujets sont inclus dans les politiques d'achats responsables, avec notamment : l'analyse d'audits sociaux pour les produits proposés à la vente issus de fournisseurs asiatiques pour Compagnie des Alpes et des contrôles sur le travail illégal chez les sous-traitants pour Icade et CDC Habitat. En 2020, aucune plainte n'a été déposée à l'encontre du Groupe en matière de droits humains.

95%

DES ÉMISSIONS DU GROUPE couvertes par une cible de réduction compatible avec les Accords de Paris (scopes 1, 2 et 3 consolidables, incluant La Poste)

75%

D'APPROVISIONNEMENT RENOUELABLE dans la consommation énergétique de la Caisse des Dépôts d'ici à 2025

2 Md€

D'ACHATS RÉALISÉS auprès du secteur protégé et adapté favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap en 2020 (Groupe, hors Transdev, Compagnie des Alpes, La Poste et STOA)

Cahier des indicateurs

Pour inscrire ses ambitions dans des engagements concrets, en piloter le déploiement en toute transparence et rendre compte de ses impacts, le groupe Caisse des Dépôts s'est fixé des cibles extra-financières dont il s'attache à suivre l'atteinte dans le temps.





Depuis 2001, la Caisse des Dépôts s'engage volontairement à communiquer sur la performance extra-financière de ses actions. Étape clé de sa démarche de responsabilité sociétale, ce reporting est un outil d'amélioration de la performance du Groupe tant en termes de maîtrise des risques extra-financiers que de pilotage de la contribution aux Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD). En 2020, le Groupe a franchi une nouvelle étape avec la mise en place d'engagements chiffrés publics, dont les principaux sont recensés dans le présent cahier des indicateurs.

Déclaration de performance extra-financière (DPEF)

Souhaitant s'inscrire dans une démarche d'exemplarité, la Caisse des Dépôts a choisi dès 2018 de se conformer volontairement au cadre de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) instaurée par le décret n° 2017-1265.

À partir d'une cartographie des risques extra-financiers établie sur la base d'une cotation des risques (gravité/fréquence) pour chaque métier et filiale, 27 risques significatifs ont été identifiés. Tous font l'objet d'un reporting, dont les 15 principaux au titre de la DPEF dans le présent document et le rapport d'engagement sociétal pour les précisions méthodologiques.

Le périmètre inclut l'Établissement public, ainsi que toutes les filiales consolidées dont il est actionnaire de référence. En 2020, SFIL a ainsi été nouvellement consolidée. À l'inverse, du fait de sa taille, des natures

distinctes d'activités et du rapprochement récent, le Groupe La Poste n'y est consolidé qu'au travers de quelques indicateurs de synergie.

Cette DPEF a fait l'objet d'une vérification par des organismes indépendants, les indicateurs ainsi vérifiés sont signalés **en gras** dans les tableaux associés.

Plans d'action ODD prioritaires Groupe

En 2020, le groupe Caisse des Dépôts a enrichi sa stratégie de contribution aux Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) en se fixant des cibles précises sur chacun des plans d'action de ses huit ODD prioritaires. Ces cibles ont également été exprimées, lorsque cela était pertinent, en termes de contribution aux politiques publiques. Elles ont été intégrées à la planification stratégique à moyen terme (PSMT) du Groupe, ainsi qu'aux critères d'intéressement des collaborateurs de la Caisse des Dépôts. Le plan d'action issu de ces travaux, validé au premier semestre 2021 par les instances de gouvernance, compte près d'une quarantaine de cibles, dont les principales sont reprises dans cette partie.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Rapport d'engagement sociétal**
- **Bilan d'investissement responsable**
- **Suivi du plan de relance sur le site Internet**
- **Rapports extra-financiers des filiales et participations stratégiques**

Abréviations métiers :






BPI : Bpifrance; BDT : Banque des Territoires; GDA : Gestions d'actifs; DPS : direction des politiques sociales; LP : Groupe La Poste; LBP : La Banque Postale, Groupe élargi : Groupe Caisse des Dépôts intégrant le Groupe La Poste.



Transition écologique

Risques et dispositifs de maîtrise associés	Principaux dispositifs et politiques
<ul style="list-style-type: none"> – Risques physique et de transition sur les activités opérées ou financées liés au changement climatique – Non-atteinte des missions du Groupe en matière de transition écologique (TEE) 	<ul style="list-style-type: none"> – Plan stratégique et plan d'action ODD du Groupe et leurs déclinaisons par entités – Politique climat des métiers financiers du Groupe – Politiques sectorielles du Groupe (charbon, pétrole et gaz, immobilier, transport en cours) – Plan climat de la Banque des Territoires et de Bpifrance – Intégration des risques climatiques dans la gestion des risques Groupe (cartographie d'exposition du bilan, cadre d'appétit au risque, <i>stress test</i>) – Gammas de prêts, produits et services dédiés à la transition écologique – Plan d'action biodiversité de la Caisse des Dépôts

Principales cibles et indicateurs de performance

Thématique	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	Cibles
Financement de la TEE  	Montant annuel des financements en faveur de la transition écologique (TEE) (en Md€) ⁽¹⁾	CDC BPI Dont plan climat Groupe élargi	5,4 – –	7,0 – –	8,6 4,9 13,3	– 40 Md€ (2020-2024) 60 Md€ (2020-2024)
	Puissance d'énergie renouvelable financée (en GW) ⁽²⁾	BDT BPI	–	2,2	1,4	8,8 GW (2020-2024)
	Nombre de logements sociaux rénovés thermiquement (en milliers) ⁽³⁾	BDT	35 537	35 745	29 958	200 000 (2020-2024)
	Nombre de bornes de recharge financées	BDT	–	–	2028	50 000 (2020-2024)
	Nombre de nouvelles places dans des véhicules propres (en milliers)	BDT Transdev	–	–	64 980	138 000 (2021-2025)
Décarbonation des entreprises et des portefeuilles 	Réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles (en % depuis 2014) ⁽⁴⁾ :					Neutralité 2050
	– Actions cotées (tCO ₂ e/k€ investi)	CDC	– 46 %	– 47 %	– 47 %	– 20 % (2020-2025)
	– Obligations d'entreprises (tCO ₂ e/k€ investi)	CDC	– 55 %	– 67 %	– 69 %	– 20 % (2020-2025)
	– Immobilier de placement (tCO ₂ e/m ² an)	CDC	–	–	– 23 %	– 15 % (2019-2025)
	Part de contreparties ayant fait l'objet d'un dialogue actionnarial sur le sujet de la TEE et/ou du changement climatique (en %) ⁽⁵⁾	Groupe	37 %	30 %	32 %	À minima 28 % par an d'ici à 2024
Préservation de la biodiversité 	Part des forêts détenues labellisées FSC ou PEFC (en %)	GDA	100 %	100 %	100 %	Maintenir 100 %
	Surfaces concernées par des opérations de renaturation (en ha)	CDC Biodiversité	–	2 988	3 056	Croissance des activités
Neutralité des opérations 		CDC	–	0,026	0,020	95 % des émissions couvertes par des cibles de réduction compatibles avec l'Accord de Paris dès 2020
	Émissions de gaz à effet de serre des opérations sur les scopes 1, 2 et 3 pilotable (en millions de tCO ₂ e) ⁽⁶⁾	Groupe	–	2,558	2,425	
		Groupe élargi	–	–	4,807	
Part des émissions pilotables résiduelles compensées (en %)	CDC Groupe élargi	– –	19 % –	65 % 50 %	100 % à partir de 2025 50 % dès 2020	

■ Indicateurs ayant fait l'objet d'une vérification externe.

(1) La précédente cible de mobilisation de 20 Md€ entre 2018 et 2020 sur le périmètre CDC et Bpifrance a été dépassée. La nouvelle cible Groupe de 60 Md€ permet de couvrir 14 % des besoins de la SNBC.

(2) Donnée BDT sans quote-part.

(3) Il s'agit du nombre de logements sociaux rénovés avec une ambition énergétique forte. Le nombre total de logements sociaux rénovés en 2020 dépasse 88 250.

(4) Les précédentes cibles de réduction de 20 % entre 2014 et 2020 ont largement été dépassées, avec notamment 42 % de réduction atteints entre 2014 et 2020 sur les portefeuilles actions cotées (CDC, BPI, CNP). Les nouvelles cibles sont alignées à 1,5 °C selon le protocole de la Net-zero Asset Owner Alliance.

(5) La nouvelle cible 2020-2024 traduit la volonté du groupe de maintenir un engagement actionnarial actif sur la TEE tout en développant l'engagement actionnarial sur d'autres sujets (biodiversité, chaîne d'approvisionnement...).






(6) Les émissions totales de la Caisse des Dépôts en 2020 s'élèvent à 56 267 tCO₂e, dont 20 319 tCO₂e correspondant aux émissions des scopes 1, 2 et 3, à l'exclusion des émissions estimées liées aux achats. Ces émissions sont en baisse de 12 % par rapport à 2019, ce qui s'explique pour partie par le contexte de crise sanitaire et le télétravail, et de 18 % par rapport à 2013.

Au niveau du Groupe, les émissions correspondent aux scopes 1, 2 et 3 disponibles et pilotables au sein des entités. Voir Rapport d'engagement sociétal pour précisions méthodologiques.

Développement économique

Risques et dispositifs de maîtrise associés	Principaux dispositifs et politiques
<p>– Non-atteinte des missions du Groupe en matière de développement économique inclusif</p>	<p>– Plan stratégique et plan d'action ODD du Groupe et leurs déclinaisons par entités</p> <p>– Plan de relance du Groupe</p> <p>– Charte d'investissement responsable du Groupe</p> <p>– Doctrines d'intervention (BPI, BDT)</p> <p>– Ambitions stratégiques 2020-2023 de Bpifrance, dont plan 1 200 tickets, plan French Fab...</p> <p>– Gamme de prêts et dispositifs d'accompagnement pour les entreprises, en particulier les PME/TPE</p> <p>– Études d'impacts socio-économiques (BDT, BPI en particulier)</p> <p>– Plans de relance sectoriels (Tourisme, Commerce, Industrie...) (BDT, BPI)</p>

Principales cibles et indicateurs de performance

Thématique	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	Cibles
PME / TPE 	Nombre de PME/ETI/TPE soutenues financièrement (financements, investissements, garanties) (en milliers) (1)	BPI	78,7	70,8	66,5	Opérateur majeur du plan de relance
	Montant annuel des financements et investissements en faveur des PME/TPE (en Md€) (2)	BPI	–	26,5	27,5	
Innovation 	Montant annuel à destination des entreprises innovantes (en Md€) (3)	BPI	–	1,3	3,0	2,2 Md€/an d'ici à 2024
Export	Nombre d'entreprises soutenues dans leurs projets d'export	BPI SFIL	–	1 007	956	Soutien à l'export
Industrie 	Montant annuel des investissements et financements dans le secteur industriel (French Fab) (en Md€) (3)	BPI	–	7,3	8,2	8 Md€/an d'ici à 2024
	Nombre de projets industriels soutenus par la Banque des Territoires (dont territoires d'industrie)	BDT	–	–	56	520 (2021-2025)
ESS 	Montant annuel en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) (en M€)	BDT BPI	–	273	609	Soutien aux structures de l'ESS
Numérique 	Nombre de projets ou d'entreprises accompagnées dans le domaine du numérique (en milliers)	BPI	6,4	5,0	5,0	Soutien au secteur du numérique
	Nombre de locaux raccordables financés (en millions) (stock)	BDT	1,5	2,6	4,0	8 millions d'ici à 2022 (stock)
Tourisme	Montant annuel du soutien en faveur du tourisme (en Md€)	BDT BPI	–	–	1,4	3,6 Md€ (2020-2023)

■ Indicateurs ayant fait l'objet d'une vérification externe.

(1) En 2020, les montants mobilisés sont plus importants (28,6 Md€ en 2020, contre 26,5 Md€ en 2019) pour un nombre cependant plus faible d'entreprises. Ce nombre ne prend en outre pas en compte les entreprises bénéficiaires des PGE dont Bpifrance est opérateur pour le compte de l'État.




(2) Hors assurances export et accompagnement.

(3) Le niveau exceptionnel du financement de l'innovation (+ 128 %) et du secteur industriel (+ 12,3 %) s'explique respectivement par la mise en place de mesures d'urgence puis de relance spécifiques à la French Tech et par le fait que les entreprises industrielles ont largement été bénéficiaires des plans de soutien et de relance.

Cohésion territoriale et habitat

Risques et dispositifs de maîtrise associés	Principaux dispositifs et politiques
<ul style="list-style-type: none"> - Défaut d'intervention sur tous les territoires, en particulier les plus fragiles - Non-atteinte des missions du Groupe en matière de cohésion territoriale et habitat 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique et plan d'action ODD du Groupe et leurs déclinaisons par entités - Doctrines d'intervention (BPI, BDT) - Gamme de prêts et dispositifs d'accompagnement pour les collectivités, les bailleurs sociaux, et plus globalement le secteur public local - Implantations régionales (BDT, BPI), comités régionaux d'orientation (BPI) - Plan logement 2 (BDT) - Programmes territoriaux (Action cœur de ville, territoires d'industrie...)

Principales cibles et indicateurs de performance

Thématique	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	Cibles
Habitat 	Montant annuel en faveur du logement social et intermédiaire et de l'habitat spécifique (en Md€)	Groupe	-	13,3	12,3	1 ^{er} financeur du logement social
	Nombre de logements financés, construits ou acquis dans l'année⁽¹⁾ :					
	- logements sociaux	Groupe	84 041	93 548	86 738	500 000 (2020-2024)
	- logements intermédiaires		71 653	77 483	74 692	30 000 (2020-2024)
	- habitats spécifiques		3 172	5 084	3 581	
			9 216	10 981	8 465	
	Nombre de logements gérés (sociaux, intermédiaires et libres) (en milliers)	CDC Habitat	497	512	525	1 ^{er} bailleur de France
	Nombre de places d'hébergement d'urgence gérées	CDC Habitat	-	14 945	16 190	
Collectivités locales	Montant annuel des financements réalisés auprès du secteur public local (en Md€)	BDT	1,17	0,92	1,12	1 ^{er} financeur des collectivités locales
		Groupe	-	-	6,72	
	Montant annuel des financements réalisés auprès des collectivités locales (en Md€)⁽²⁾	BDT	0,86	0,87	1,05	
		Groupe	-	-	6,05	
	Montant annuel des crédits d'ingénierie engagés en faveur des collectivités locales (en M€)	BDT	19	19	23	
Programmes territoriaux 	Nombre de projets Action cœur de ville (ACV) soutenus depuis le début du programme (stock)	BDT	717	1 433	2 240	5 000 d'ici à 2025 (stock)
Services publics 	Nombre d'espaces France Services animés par le Groupe (stock)	Groupe	0	490	856	2 000 d'ici à 2022 (stock)




■ Indicateurs ayant fait l'objet d'une vérification externe.

(1) Dans le Groupe, le financement des logements sociaux et intermédiaires concerne principalement la Banque des Territoires et CDC Habitat. Les investissements en logements de la Gestion d'actifs ne sont ici pas considérés. Les données sont respectivement comptabilisées en nombre de signatures pour BDT et en ordre de service pour CDC Habitat.
 (2) Les données Groupe correspondent aux données BDT, ainsi qu'au financement des collectivités dans le cadre du dispositif SFIL/LBP.

Axe Cohésion sociale

Risques et dispositifs de maîtrise associés	Principaux dispositifs et politiques
<ul style="list-style-type: none"> - Défaut d'intervention en faveur des populations les plus vulnérables - Non-atteinte des missions du Groupe en matière de cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique et plan d'action ODD du Groupe et leurs déclinaisons par entités - Doctrines d'intervention de la Banque des Territoires et de Bpifrance - Conventions d'objectifs en matière de politique sociale des mandats attribués à la Banque des Territoires et à la direction des politiques sociales - Gammas de prêts et services à forte contribution sociale (santé, éducation, handicap, vieillissement) - Mission de service public d'accessibilité bancaire par La Banque Postale

Principales cibles et indicateurs de performance

Thématique	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	Cibles
Santé et grand âge 	Montant annuel des financements et investissements en faveur de la santé et du grand âge (en Md€)	Groupe élargi	-	-	2,4	16 Md€ (2021-2025) 1 ^{er} financeur des hôpitaux
	Nombre de lits dans les établissements pour personnes âgées (RSS, Ehpad, Ehpa) financés (construits ou acquis) (2)	Groupe	-	7 970	9 341	50 000 (2021-2025)
	Montant des soutiens aux entreprises de la santé (en Md€) (3)	BPI	-	1,1	1,4	Soutien à la croissance du secteur
Handicap	Nombre d'employeurs publics ayant demandé des aides au handicap (4)	DPS	-	11 161	11 581	
Retraites 	Nombre d'utilisateurs des portails DPS PEP's et SARA (en milliers) (stock)	DPS	-	1 256	2 800	4,9 millions d'ici à 2025 (stock)
	Nombre de retraités dont la retraite est gérée par la Caisse des Dépôts (en millions)	DPS	3,9	4,1	4,3	Gestionnaire de la retraite de la fonction publique
Formation professionnelle 	Nombre de formations Mon compte formation financées (en milliers) (4)	DPS	626	552	1 013	3 millions (2020-2022)
	Nombre d'utilisateurs du portail Mon compte formation (en milliers)	DPS	-	1,6	7,2	8,4 millions d'ici à fin 2021
Avoirs en déshérence (6)	Encours des avoires en déshérence collectés (en M€)	BDT	-	5 244	5 704	
	Montants restitués aux bénéficiaires des avoires en déshérence (en M€)	BDT	150	153	102	

■ Indicateurs ayant fait l'objet d'une vérification externe.

(1) Montant des financements auprès des hôpitaux et des opérateurs de la santé (cliniques, centres de soin...). Le financement des entreprises du secteur de la santé par Bpifrance est comptabilisé séparément.

(2) Données CDC Habitat et La Banque Postale non disponibles.

(3) En 2020, cela représente plus de 183 entreprises du secteur de la santé soutenues par Bpifrance en investissements, financements ou garanties.

(4) La Caisse des Dépôts gère le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

(5) L'indicateur prend en compte les formations du dispositif Mon Compte Formation ainsi que des dispositifs qui l'ont précédé pour le bon suivi de la formation professionnelle.

(6) Les avoires en déshérence correspondent à des sommes issues de comptes bancaires, de comptes d'épargne salariale et de contrats d'assurance-vie inactifs transférées à la Caisse des Dépôts. Le dispositif Ciclade en permet la recherche pour restitution.

Finance responsable

Risques et dispositifs de maîtrise associés	Principaux dispositifs et politiques
Suivi insuffisant des risques financiers et extra-financiers auxquels sont exposées les filiales et participations stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> – Politiques transversales Groupe, dont plans d'action ODD – Lettres d'orientations annuelles aux entités intégrant des critères ESG – Dialogue et implication d'administrateurs CDC dans la gouvernance incluant les sujets ESG
Manque de prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissements, d'octroi de prêts et dans le choix des clients	<ul style="list-style-type: none"> – Charte d'investissement responsable Groupe et ses politiques thématiques – Doctrine d'intervention intégrant des objectifs de contributions sociétales (BPI, BDT) – Analyse ESG systématique pour les comités d'investissement – Comité trimestriel des controverses des entreprises cotées (GDA) – Intégration de critères RSE dans l'intéressement de l'Établissement public – Formation des collaborateurs aux enjeux DD (module ODD en cours d'élaboration en 2021)
Manque d'engagement des entreprises sur des sujets pouvant conduire à des risques réglementaires, financiers ou de réputation	<ul style="list-style-type: none"> – Charte d'investissement responsable Groupe et ses politiques thématiques, notamment politique de vote et gouvernance des entreprises cotées – Comité trimestriel des controverses des entreprises cotées (GDA) – Enquêtes ESG annuelles envoyées aux sociétés de gestion (BPI, GDA)

Principales cibles et indicateurs de performance

Thématique	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	Cibles
Gestion des filiales et des participations	Taux de participation des représentants de la CDC aux CA des filiales et participations stratégiques cotées et non cotées (en %) ⁽¹⁾	Groupe	86 %	87 %	90 %	Maintenir un taux élevé
Charte IR	Note de déploiement de la charte d'investissement responsable (IR) du Groupe (en %) ⁽²⁾	Groupe	71 %	73 %	79 %	90 % d'ici à 2024
Intégration ESG	Taux de déploiement de la charte IR concernant la prise en compte documentée de l'analyse ESG dans la décision d'investissement (en %)	Groupe	64 %	70 %	89 %	Voir cible sur la charte IR
	Taux de déploiement de la charte IR sur les items liés au niveau et à la qualité de l'analyse ESG (en %)	Groupe	68 %	70 %	72 %	
Engagement actionnarial	Taux de déploiement de la charte IR concernant le dialogue actionnarial sur des enjeux ESG (en %)	Groupe	60 %	63 %	65 %	Voir cible sur la charte IR
	Part des sociétés en portefeuille ayant fait l'objet d'un dialogue actionnarial (toutes thématiques ESG confondues) (en %) ⁽³⁾	GDA	–	–	80 %	Engagement systématique des entreprises à enjeu
Formation au DD	Part des entités ayant déployé un dispositif de sensibilisation aux ODD à la RSE (en %) ⁽⁴⁾	Groupe	–	38 %	38 %	100 % d'ici à fin 2022

■ Indicateurs ayant fait l'objet d'une vérification externe.

(1) Un taux de présence distinct de 100 % ne veut pas dire que la CDC n'est pas représentée. Lorsqu'ils sont absents, les administrateurs se font en effet systématiquement représenter par un autre administrateur CDC présent. La donnée 2018 porte uniquement sur les sociétés cotées. La donnée 2019 inclut SFL mais exclut le Groupe La Poste et CNP Assurances, qui lui sont rattachés depuis 2020.

(2) Le déploiement de la charte IR est évalué pour chaque entité à partir de critères prédéfinis sur trois domaines : les engagements, leur mise en œuvre et la mobilisation des équipes, qui sont notés puis agrégés. Une note globale de 100 % signifie ainsi que les différentes équipes assurent une intégration complète des bonnes pratiques de la politique IR.


(3) Le périmètre de l'indicateur porte sur les actions discrétionnaires.

(4) Sont comptabilisées toutes les entités ayant mis en place un dispositif de sensibilisation/formation transversale sur les sujets RSE/ODD ciblant à minima l'ensemble des collaborateurs de la filiale de premier rang.

Loyauté des pratiques

Risques et dispositifs de maîtrise associés	Principaux dispositifs et politiques
Pratiques non éthiques de la part des collaborateurs et/ou dirigeants du Groupe	<ul style="list-style-type: none"> – Charte de déontologie du Groupe et déclinaisons associées des entités – Politiques Groupe : prévention et gestion des conflits d'intérêts, lutte contre la corruption et lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) – Dispositifs d'alertes professionnelles – Modules associés de formation des collaborateurs – Dispositif de contrôle et d'audit interne du Groupe
Non-réponse aux attentes des parties prenantes pouvant conduire à des réclamations, des litiges, des atteintes réputationnelles	<ul style="list-style-type: none"> – Relations institutionnelles et politique partenariale – Médiatrice du Groupe et charte de la médiation – Comités des parties prenantes, dont le comité du Groupe présidé par le directeur général
Incapacité à satisfaire les clients et/ou à jouer le rôle de tiers de confiance	<ul style="list-style-type: none"> – Médiatrice du Groupe et charte de la médiation – Dispositif déontologique Groupe incluant la loyauté en matière de relation clients – Dispositifs de gestion de la relation clients des entités – Enquêtes de satisfaction clients des différentes entités
Perte d'intégrité des systèmes d'information, défaillances dans les systèmes opérationnels, fuite de données à caractère confidentiel ou personnel	<ul style="list-style-type: none"> – Politique de sécurité des systèmes d'information du Groupe et dispositifs associés (tests d'intrusion, audits, contrôle, formation des collaborateurs...) – Réseau RGPD du Groupe – Politiques RGPD de chacune des entités et dispositif associés

Principales cibles et indicateurs de performance

Thématique	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	Cibles
Éthique des affaires	Nombre d'alertes professionnelles reçues et traitées au cours de l'année écoulée⁽¹⁾	CDC	16	6	32	100 % des alertes traitées
		Groupe	31	46	208	
	Part des entités ayant déployé un dispositif de formation des collaborateurs (en %) ⁽²⁾ : – sur les sujets LCB-FT – sur les sujets de corruption	Groupe	–	77 %	77 %	100 % dès que possible
			–	54 %	69 %	
Satisfaction des parties prenantes	Nombre de griefs et plaintes déposés contre l'entité concernant ses impacts sur l'environnement, la société et les droits de l'Homme⁽³⁾	Groupe	5	3	3	< 5
Qualité de l'offre et satisfaction clients	Part des entités ayant déployé un dispositif formalisé d'évaluation de la satisfaction clients (en %)⁽⁴⁾	Groupe	67 %	75 %	67 %	100 %
			Nombre de saisines instruites dans l'année par la médiation du Groupe ⁽⁵⁾	Groupe	348	
Sécurité des données et protection de la vie privée	Nombre de plaintes reçues de la Cnil pour atteinte aux données personnelles⁽⁶⁾	CDC	1	2	2	100 % de plaintes reçues et traitées
		Groupe	5	9	6	

■ Indicateurs ayant fait l'objet d'une vérification externe.

(1) Périmètre 2018-2019 : Groupe hors CDC Biodiversité, CDC Habitat et Bpifrance. Périmètre 2020 : Groupe hors Informatique CDC et Bpifrance. La forte évolution provient du meilleur déploiement des dispositifs, qui a permis de mettre en confiance les collaborateurs, de la crise sanitaire et d'un plus grand recours aux dispositifs formalisés par rapport à des canaux officieux.

(2) Dispositif de formation/sensibilisation dédié et organisés dans le cadre d'un cycle régulier.

(3) Tous contentieux juridiques directement déposés contre l'une ou l'autre des entités dont la Direction juridique du Groupe aurait connaissance, soit a minima tout contentieux supérieur à 10 M€.

(4) Dispositif formalisé régulier de mesure de la satisfaction clients ayant vocation à couvrir au moins les activités principales. Le véhicule d'investissement STOA, n'ayant pas de client à proprement parler, n'est pas pris en compte.

(5) Forte hausse lors du 1^{er} confinement, concernant principalement Mon compte formation, Ciclade et les retraites de la CNRA.

(6) Périmètre 2018 : Groupe hors Bpifrance, CDC Biodiversité, Egis, SCEI et Société Forestière. Périmètre 2019 : Groupe hors CDC Biodiversité et STOA. Périmètre 2020 : Groupe hors STOA et Société Forestière.

Ressources humaines

Risques et dispositifs de maîtrise associés	Principaux dispositifs et politiques
Défaillances dans le développement du capital humain, difficultés à attirer ou retenir les talents	<ul style="list-style-type: none"> – Politique Groupe relative à la mobilité des collaborateurs au sein du Groupe – Viviers « perspective Groupe » et « ressources dirigeantes » – Dispositifs de formation des collaborateurs, notamment plateforme Form&vous de l'Établissement public – Dispositifs de formation et d'accompagnement des managers
Mauvaise qualité de dialogue social, détérioration du climat interne de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> – Comité mixte d'information et de concertation – Délégués syndicaux du Groupe – Accords Groupe relatifs à l'égalité professionnelle F/H, à la mobilité et à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
Discrimination à l'emploi et manque de diversité des profils, traitement inégal des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> – Politique relative à l'égalité professionnelle femme/homme (F/H) – Réseau de mixité du Groupe « Alter-Égales » – Politiques globales de diversité et d'égalité des chances des entités, dont politique relative au handicap et politique intergénérationnelle de l'EP – Dispositifs de remontées d'alerte en matière de discrimination – Partenariats
Conditions de travail menaçant l'intégrité physique et morale des collaborateurs, augmentation de l'absentéisme	<ul style="list-style-type: none"> – Politiques relatives à la qualité de vie au travail (QVT) des entités, dont accord QVT de l'EP – Politiques en matière de santé et sécurité au travail des entités – Baromètre social du Groupe (mené tous les deux ans)

Principales cibles et indicateurs de performance

Thématique	Indicateur	Périmètre	2018	2019	2020	Cibles	
Capital humain	Taux de turnover (en %)	CDC Groupe	8% –	5% 20%	5% 18%		
	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue (en %)	CDC	4,3%	3,4%	2,7%	Soutenir la formation continue des collaborateurs	
	Taux d'accès des collaborateurs à la formation (en %) (1,2)	CDC Groupe	90% –	80% 66%	89% 60%		
Dialogue social	Nombre d'accords signés dans l'année, dont (1) : – rémunération – conditions de travail	Groupe	914	1 148	1 210	Assurer un dialogue social dynamique et de qualité	
			61 %	54 %	55 %		
			13 %	18 %	27 %		
Diversité et égalité des chances	Taux d'emploi direct de travailleurs en situation de handicap (en %) (1,3)	Groupe	6%	6%	6%	> 6% d'emploi direct	
	Part de femmes (en %) :	Groupe	– dans les recrutements	39%	35%	38%	Parité des comités exécutifs
			– dans les comités exécutifs ou assimilés	32%	29%	32%	
	Index d'égalité femmes/hommes	CDC	–	97%	92%	95% d'ici à 2023	
	Part des classes d'âge dans les recrutements	Groupe	– moins de 30 ans	–	41%	40%	Favoriser l'intergénérationnel
– plus de 55 ans			–	9%	10%		
Santé-sécurité Qualité de vie au travail	Taux de satisfaction des collaborateurs (en %) (4)	Groupe	76%	–	–		
	Taux d'absentéisme pour motif « maladie » (en %) (1)	CDC Groupe	3,3% 5,2%	3,2% 4,8%	2,8% 6,2%	Maintenir un taux bas	
	Taux d'accident du travail (fréquence) (en %)	CDC Groupe	4,52 40,06	1,81 20,72	0,31 22,5	Maintenir un taux bas	

■ Indicateurs ayant fait l'objet d'une vérification externe.

Données 2018, 2019 non toujours comparables au niveau Groupe car la méthodologie a pu évoluer.
Données internationales pour Egis non disponibles.

(1) Périmètre France. À partir de 2020, le taux accès à la formation 2020 est calculé comme suit : nombre de salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation / Effectif moyen mensuel CDI-CDD.

(2) Données Compagnie des Alpes non disponibles.

(3) Changement méthodologique entre 2019 et 2020.

(4) Part des collaborateurs répondants s'étant déclarés « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits ». Dans le contexte sanitaire, différentes enquêtes de climat social ont eu lieu en place du Baromètre social Groupe.

La recherche et le mécénat au service du développement durable

Afin d'agir pour un monde plus durable, le Groupe s'appuie sur les expertises et les travaux menés par l'Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts, ses filiales Novethic, CDC Biodiversité et son think tank I4CE.

La Caisse des Dépôts soutient aussi, par le biais de ses actions de mécénat, des projets durables et responsables en architecture et paysage.



La recherche au service d'une stratégie de long terme

L'institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts a pour objet le soutien à des travaux de recherche dans les champs d'intervention stratégiques et les métiers du groupe Caisse des Dépôts.

Pour nourrir ses travaux, l'Institut soutient, finance et échange avec de nombreuses universités, centres de recherche et think tanks.



Institut pour
la recherche

<https://www.caissedesdepots.fr/institut-pour-la-recherche>

Accélérateur de transformation durable

Média Web de référence et expert de la finance durable, Novethic combine les approches pour offrir aux acteurs financiers, aux entreprises et à leurs collaborateurs les clés d'une transformation durable.

Notre mission est de diffuser la culture du développement durable, d'éclairer les prises de décision et de faciliter l'action.



<https://www.caissedesdepots.fr/institut-pour-la-recherche>

Concilier biodiversité et économie

CDC Biodiversité a pour mission de concilier biodiversité et développement économique au service de l'intérêt général. Elle imagine des solutions économiques, écologiques et financières pour mettre en œuvre des actions concrètes de restauration de la biodiversité, dont elle peut assurer la gestion sur le long terme en tant que filiale du groupe CDC. Pionnière en matière de compensation écologique, elle pilote la Mission Économie de la biodiversité, dont les études proposent des innovations qui privilégient les solutions fondées sur la nature.

CDC BIODIVERSITÉ



<https://www.cdc-biodiversite.fr/>

L'économie au service du climat

L'Institut de l'économie pour le climat (I4CE – Institute for Climate Economics) est une association experte de l'économie et de la finance dont la mission est de faire avancer l'action contre les changements climatiques.

I4CE INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

Une initiative de la Caisse des Dépôts et de l'Agence Française de Développement

<https://www.i4ce.org/>

La Caisse des Dépôts, le mécène des possibles

Le mécénat de la Caisse des Dépôts se structure autour de trois programmes : Architecture et paysage, Musique classique et Danse. Son action vise à repérer et soutenir l'émergence et la diffusion de jeunes professionnels, faciliter l'accès des jeunes publics à la culture, favoriser la cohésion sociale en luttant contre les inégalités et contribuer à l'attractivité des territoires.



Mécénat

<http://www.caissedesdepots.fr/mecenas>

Notre écosystème rapports annuels 2020

MINI-SITE

Retrouvez l'ensemble des documents et toute l'information sur
<https://www.caissedesdepots.fr/rapport-annuel-2020>



PUBLICATIONS



Rapport financier
2020



Rapport annuel
Fonds d'épargne 2020



Rapport d'engagement
sociétal 2020-2021



Bilan investissement
responsable 2020-2021

Merci à tous les contributeurs, rédacteurs et relecteurs

Édition : Groupe Caisse des Dépôts, Direction de la communication – Direction des finances du Groupe.
Réalisation : HAVAS PARIS

Crédits : Couverture : © Tom Werner – Getty images ; p. 2 et p. 5 © Frédérique Plas – Caisse des Dépôts – 2019/2020 ; p. 6 © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2019 ; © Thomas Gogny – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2014 ; p. 7 © PrimiPil – Adobe Stock ; © Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2020 ; © Aurore Vinot / Marram.io ; p. 8 © Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 9 © Benoît Decout / REA – Caisse des Dépôts – 2020 ; © Pascal Yuan – Caisse des Dépôts – 2019 ; © Xavier Topalian / LM Influence ; p. 10 © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2019 ; p. 11 © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2019/2017/2020 ; p. 12 © Thomas Gogny – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; p. 14 © Jean-Marc Pettina / PIA – Caisse des Dépôts – 2015 ; p. 15 © Thomas Gogny – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; p. 26 © Frédérique Plas – Caisse des Dépôts – 2019/2020 ; p. 28 © Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 29 © Pierre Marchal / Anakao Press – SIDR – 2018 ; © Thomas Gogny – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; p. 30 © Stéphane Audras / REA – 2020 ; p. 32 © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2015 ; © Vincent Poillet / REA – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 33 © Sébastien Ortola / REA – 2020 ; © Thomas Gogny – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; p. 34 © Anne Bruel – CFDT ; © Olivier Marty / IP-3 ; © Michel Monsay – OFB ; © Sébastien Renault / Finance for Tomorrow ; p. 36 © Thomas Gogny – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; p. 38 © Thomas Gogny – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2018 ; p. 39 © Sébastien Aude / Corse Aéro Vision ; © Guillaume Clauzon / Marram.io – Caisse des Dépôts ; p. 40 © Frédérique Plas – Caisse des Dépôts – 2019 ; © Bruno Mazodier ; © Gaby Gerster / KfW ; © Lionel Pagès / AdCF ; p. 42 © Jean-Marc Gourdon – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; p. 44 © Pierre Marchal / Anakao Press – SIDR – 2019 ; © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2019 ; p. 45 © Communauté de Communes du Pays du Vermandois ; © Thomas Gogny – PIA / Caisse des Dépôts – 2017 ; p. 46 © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2019 ; © Transdev – 2013 ; © Vincent Hoel / Paris Photo Studio ; © Baltel / SIPA ; p. 48 © Simon Lambert / Haytham – REA – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 50 © Pascal Yuan – Caisse des Dépôts – 2019 ; © Jean Claude Moschetti / REA – Caisse des Dépôts – 2021 ; © Bertrand Noël ; p. 54 © Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 55 © Caisse des Dépôts – 2019 ; © Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 57 © Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2020 ; © Simon Lambert / Haytham – REA – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 59 © Sébastien Renault / Finance for Tomorrow ; © Sébastien Ortola / REA – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 61 © Jair Lanes – Caisse des Dépôts – 2020 ; © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2015 ; p. 63 © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts – 2018 ; © Olivier Londe & Matthieu Labenelle – Caisse des Dépôts – 2011 ; p. 64 © Simon Lambert / Haytham – REA – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 65 © Arnaud Février – Caisse des Dépôts – 2020 ; © Simon Lambert / Haytham – REA – Caisse des Dépôts – 2020 ; p. 74 © Nicolas Castets – CIUP jardins 2021.

Infographies et illustrations : Stéphane Jungers.
Imprimé sur papier 100 % recyclé.

Groupe Caisse des Dépôts
56, rue de Lille
75007 Paris
T 01 58 50 00 00

   
caissedesdepots.fr



Ensemble, faisons grandir la France